MANUEL D'INSTALLATION ET D'UTILISATION **FR**

CHAUDIERE A PELLETS

COMPACT 18-24

MODELE HYDRO

Traduction des instructions originales

red

8901232200

INDEX

INDEX II
INTRODUCTION 1
1-RECOMMANDATIONS ET CONDITIONS DE GARANTIE 2
2-INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION 6
3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES 17
4-INSTALLATION ET MONTAGE 20
5- RACCORDEMENT HYDRAULIQUE 23
6 - BRANCHEMENTS ELECTRIQUES 26
7-PREMIERE MISE EN MARCHE 27
8 - RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT 30
9 - DISPOSITIFS DE SECURITE ET ALARMES 45
10-NETTOYAGE ET ENTRETIEN 51
11-PANNES/CAUSES/SOLUTIONS 57
12-SCHEMA ELECTRIQUE 60

INTRODUCTION

Cher Client,
nos chaudières sont conçues et fabriquées conformément à la norme européenne de référence EN 303-5 (chaudières pour combustibles solides à chargement manuel automatique). Elles respectent également les conditions essentielles de la Directive 2006/95/CE (Basse Tension) et de la Directive 2004/108/CE (Compatibilité Électromagnétique).
Nous vous suggérons de lire attentivement les consignes contenues dans le présent manuel pour que vous puissiez obtenir les meilleures performances.
Le présent manuel d'installation et d'utilisation constitue une partie intégrante du produit : s'assurer qu'il accompagne toujours l'appareil, même en cas de cession à un autre propriétaire. En cas de perte, demander un exemplaire au service technique local ou le télécharger directement sur le site web de l'entreprise.
Tous les règlements locaux, y compris ceux qui se reportent aux normes nationales et européennes, doivent être respectés au moment de l'installation de l'appareil.
En Italie, sur les installations des systèmes à biomasse inférieurs à 35 KW, le Décret Ministériel de référence est le 37/08 et chaque installateur qualifié en possession des exigences nécessaires, doit remettre le certificat de conformité du système installé.

RÉVISIONS DE LA PUBLICATION

Le contenu de ce manuel, de nature strictement technique, appartient à l'entreprise MCZ Group Spa.
Aucune partie de ce manuel ne peut être traduite dans une autre langue et/ou adaptée et/ou reproduite même de façon partielle sous une autre forme et/ou par un moyen mécanique, électronique, par des photocopies, des enregistrements ou autre, sans une autorisation préalable écrite de la part de MCZ Group Spa.
A tout moment, l'entreprise se réserve le droit de modifier éventuellement le produit sans donner de préavis. La société propriétaire protège ses droits aux termes de la loi.

SOIN DU MANUEL ET COMMENT LE CONSULTER

- Prenez soin de ce manuel et conservez-le dans un endroit qui soit facilement et rapidement accessible.
- Si ce manuel est perdu ou détruit, demander un autre exemplaire à votre revendeur ou bien directement au Service d'assistance technique autorisé. Il est également possible de le télécharger sur le site web de l'entreprise.
- Le "**texte en gras**" requiert une attention toute particulière de la part du lecteur.
- "*Le texte en italique*" est utilisé pour attirer votre attention sur d'autres paragraphes du présent manuel ou pour apporter d'éventuels éclaircissements supplémentaires.
- La «Remarque» fournit des informations supplémentaires sur le sujet au lecteur.

SYMBOLES PRÉSENTS DANS LE MANUEL

	ATTENTION : lire attentivement et comprendre le message auquel il se réfère puisque la **non observation des prescriptions peut provoquer de sérieux dommages au produit et compromettre la sécurité des usagers**.
	INFORMATIONS : une non observation des prescriptions compromettra l'utilisation du produit.
	SÉQUENCES DES OPÉRATIONS : séquence de boutons à appuyer pour accéder au menu ou effectuer des réglages.
	MANUEL consulter avec attention ce manuel ou les instructions relatives.

1-RECOMMANDATIONS ET CONDITIONS DE GARANTIE

MISES EN GARDE POUR LA SÉCURITÉ

- **L'installation, le branchement électrique, la vérification du fonctionnement et la maintenance doivent être effectués exclusivement par un personnel qualifié et autorisé.**
- **Installer le produit selon toutes les lois locales, nationales et selon les Normes en vigueur à l'endroit, dans la région ou le pays de son installation.**
- Utiliser exclusivement le combustible recommandé par le producteur. Le produit ne doit pas être utilisé comme un incinérateur. Interdiction absolue d'utiliser des combustibles liquides.
- Ne pas mettre de combustibles autres que les pellets de bois dans le réservoir.
- Pour utiliser correctement le produit et les appareils électroniques raccordés et pour prévenir les accidents, respecter toujours les indications présentes dans le présent manuel.
- Avant de commencer toute opération, l'utilisateur, ou quiconque, sur le point d'utiliser le produit devra avoir lu et compris l'ensemble de ce manuel d'installation et d'utilisation. Des erreurs et de mauvaises configurations peuvent provoquer des situations de danger et/ou de fonctionnement irrégulier.
- Ne pas utiliser le produit comme si c'était une échelle ou une structure d'appui.
- Ne pas mettre de linge à sécher sur le produit. Les étendoirs à linge ou les produits similaires éventuels doivent être placés à une distance appropriée du produit. **Risque d'incendie.**
- *Toute responsabilité pour une utilisation incorrecte du produit est entièrement à la charge de l'utilisateur et dégage le fabricant de toute responsabilité civile et pénale.*
- Tout type de manipulation ou de substitution non autorisée de parties non originales du produit peut être dangereux pour la sécurité de l'opérateur et dégage l'entreprise de toute responsabilité civile et pénale.
- Une grande partie des surfaces du produit sont très chaudes (porte, poignée, vitre, tubes de sortie fumées, etc.). **Il faut donc éviter d'entrer en contact avec ces parties si vous ne portez pas les vêtements de protection adéquats ou des moyens appropriés, comme par exemple des gants de protection thermique.**
- **Il est interdit de faire fonctionner le produit avec la porte ouverte.**
- Le produit doit être raccordé électriquement à une installation munie d'un système de mise à la terre efficace.
- Éteindre le produit en cas de panne ou de mauvais fonctionnement.
- Ne pas laver le produit à l'eau. L'eau pourrait pénétrer à l'intérieur de l'unité et endommager les isolations électriques, en provoquant des chocs électriques.
- Installer le produit dans des pièces qui ne sont pas à risque d'incendie et qui sont équipées de tous les services telles que les alimentations (air et électriques) et des évacuations pour les fumées.
- En cas d'incendie de la cheminée, éteindre le produit, le débrancher du réseau et ne jamais ouvrir la porte. Ensuite, appeler les autorités compétentes.
- En cas de défaillance du système d'allumage, ne pas forcer l'allumage en utilisant des matériaux inflammables.
- Les opérations d'entretien extraordinaire doivent être effectuées uniquement par un personnel autorisé et qualifié.
- Évaluer les conditions statiques du plan sur lequel le poids du produit gravitera et prévoir une isolation correcte s'il est construit avec un matériau inflammable.

1-RECOMMANDATIONS ET CONDITIONS DE GARANTIE

INFORMATIONS :

pour tout type de problème, veuillez vous adresser au revendeur ou au personnel qualifié et autorisé par l'entreprise.

- Il faut utiliser exclusivement le combustible préconisé par le producteur.
- Contrôler et nettoyer périodiquement les conduits d'évacuation des fumées (raccord à la cheminée).
- Laisser toujours le couvercle du réservoir du combustible fermé.
- Conserver soigneusement ce manuel d'installation et d'utilisation puisqu'il doit accompagner le produit toute sa vie durant. Si jamais il devait être vendu ou transféré à un autre utilisateur, toujours s'assurer que le manuel accompagne le produit.

UTILISATION PRÉVUE

Le produit, qui fonctionne exclusivement avec des pellets de bois, doit être installé à l'intérieur des pièces.

CONDITIONS DE GARANTIE

L'entreprise garantit le produit, **à l'exception des éléments sujets à l'usure normale** énumérés ci-dessous, pour la durée de **2 (deux) ans** à compter de la date d'achat qui doit être confirmée par :

- un document probant (facture ou ticket de caisse) qui reporte le nom du vendeur et la date à laquelle la vente a été effectuée ;
- le renvoi du certificat de garantie rempli dans les 8 jours à compter de l'achat.

De plus, pour que la garantie soit valable et que l'acheteur puisse en bénéficier, l'installation de façon professionnelle et la mise en marche de l'appareil doivent être effectuées exclusivement par un personnel qualifié qui, dans les cas prévus, devra remettre une déclaration de conformité du système et du bon fonctionnement du produit, à l'utilisateur.

Il est conseillé d'effectuer le test fonctionnel du produit avant de terminer les finitions relatives.

Les installations qui ne répondent pas aux normes en vigueur, ainsi que l'usage impropre et l'omission de l'entretien comme prévu par le fabricant, annulent la garantie du produit.

La garantie est valable à condition que les indications et les mises en garde contenues dans le manuel d'utilisation et d'entretien qui accompagne l'appareil pour permettre l'utilisation la plus correcte, soient respectées.

Le remplacement de l'ensemble de l'appareil ou la réparation d'un de ses composants ne prolongent pas la durée de la garantie qui reste inchangée.

La garantie couvre gratuitement le remplacement ou la réparation **des pièces reconnues comme défectueuses à l'origine en raison de vices de fabrication.**

En cas de manifestation d'un défaut, l'acheteur devra conserver le certificat de garantie et l'exhiber au Centre d'assistance technique avec le document délivré lors de l'achat pour bénéficier de la garantie.

1-RECOMMANDATIONS ET CONDITIONS DE GARANTIE

EXCLUSIONS

Sont exclus de la présente garantie tous les dysfonctionnements et/ou dommages à l'appareil dus aux causes suivantes :

- dommages causés par le transport et/ou la manutention
- toutes les pièces défectueuses à cause d'un usage négligé, d'un entretien erroné, d'une installation non conforme à ce qui a été spécifié par le producteur (toujours se reporter au manuel d'installation et d'utilisation fourni avec l'appareil)
- dimensionnement erroné par rapport à l'usage ou défauts d'installation ou bien omission de l'adoption des mesures nécessaires afin de garantir l'exécution de façon professionnelle.
- surchauffe impropre de l'appareil, à savoir utilisation de combustibles non conformes aux types et aux quantités indiqués sur les consignes fournies
- dommages supplémentaires causés par des interventions erronées de l'utilisateur en essayant de remédier à la défaillance initiale.
- aggravation des dommages causée par une utilisation ultérieure de l'appareil de la part de l'utilisateur après la manifestation du défaut
- éventuelles corrosions, incrustations ou ruptures provoquées par des courants vagabonds, de la condensation, de l'eau agressive ou acide, des traitements détartrants effectués de façon impropre, un manque d'eau, des dépôts de boue ou de calcaire
- manque d'efficience des cheminées, des conduits de fumée ou des pièces de l'installation dont l'appareil dépend
- dommages dus aux altérations exécutées sur l'appareil, agents atmosphériques, calamités naturelles, actes de vandalisme, décharges électriques, incendies.
- défauts de l'installation électrique et/ou hydraulique.

Sont également exclues de la présente garantie :

- les parties sujettes à l'usure normale telles que les joints d'étanchéité, les vitres, les revêtements et les grilles en fonte, les pièces peintes, les poignées et les câbles électriques, les ampoules, les voyants lumineux, les boutons rotatifs, toutes les parties amovibles du foyer.
- Les variations chromatiques des parties peintes.
- les travaux de maçonnerie
- les parties de l'installation non fournies par le producteur

Toute intervention technique sur le produit pour l'élimination des défauts susmentionnés et des dommages conséquents devra donc être convenue avec le Centre d'assistance technique qui se réserve d'accepter ou pas le travail correspondant, et qui, quoi qu'il en soit, ne sera pas effectuée à titre de garantie mais d'assistance technique à fournir aux conditions éventuellement et spécifiquement convenues et selon les tarifs en vigueur pour les travaux à effectuer.
Les frais qui pourraient s'avérer nécessaires pour remédier à ses interventions techniques erronées, à ses manipulations ou, dans tous les cas, à des facteurs de détérioration pour l'appareil qui ne sont pas attribuables à des défauts d'origine seront à la charge de l'utilisateur.
Sous réserve des limites imposées par les lois ou les règlements, toute garantie de confinement de la pollution atmosphérique et acoustique reste également exclue.

L'entreprise décline toute responsabilité en cas de dommages éventuels pouvant, directement ou indirectement, toucher des personnes, des objets ou des animaux, qui résultent d'une non observation de toutes les prescriptions indiquées dans le mode d'emploi et qui concernant notamment les mises en garde en matière de l'installation, de l'utilisation et de l'entretien de l'appareil.

1-RECOMMANDATIONS ET CONDITIONS DE GARANTIE

PIÈCES DE RECHANGE

En cas de dysfonctionnement du produit, s'adresser au revendeur qui se chargera de renvoyer votre appel au service d'assistance technique.

Utiliser exclusivement les pièces de rechange originales. Le revendeur ou le centre d'assistance peut vous fournir toutes les indications utiles pour les pièces de rechange.
Il est recommandé de ne pas attendre que les composants soient usés avant de penser à les remplacer ; il est utile d'effectuer les contrôles périodiques d'entretien.

L'entreprise décline toute responsabilité si le produit et tout autre accessoire sont utilisés de manière incorrecte ou modifiés sans autorisation.
Pour tout remplacement, utiliser uniquement les pièces de rechange d'origine.

MISES EN GARDE POUR L'ÉLIMINATION CORRECTE DU PRODUIT CONFORMÉMENT À LA DIRECTIVE EUROPÉENNE 2002/96/CE ET À LA MODIFICATION SUIVANTE 2003/108 CE.

À la fin de sa vie utile, le produit ne doit pas être éliminé avec les déchets urbains.
Il peut être confié aux centres de tri sélectif mis à disposition par les administrations communales, ou bien aux revendeurs qui fournissent ce service.
Éliminer séparément le produit permet d'éviter des conséquences négatives possibles sur l'environnement et sur la santé liées à une élimination inadaptée. Cela permet de récupérer les matériaux dont il est composé afin d'effctuer une importante économie d'énergie et de ressources.
Pour rappeler l'obligation d'éliminer séparément les appareils, le symbole barré de la poubelle mobile est reporté sur le produit.

2-INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION

NORMES POUR L'INSTALLATION :

le produit est une chaudière prévue pour fonctionner aux pellets de bois.

Vous trouverez ci-dessous quelques normes européennes de référence pour l'installation du produit :

EN 303-5:2012 : chaudières pour combustibles solides, à alimentation manuelle ou automatique, puissance thermique nominale 500 kW - Terminologie, conditions, essais et marquages.

EN 12828 Conception des installations de chauffage.

Dispostifs électriques utilisateurs à tension nominale non supérieurs à 1000 V en courant alternatif et à 1500 V en courant continu.

EN 1443 Norme générale cheminées

EN 1856-1 conduits de fumée métalliques

EN 1856-2 canaux de fumée métalliques

EN 1457 cheminées - Conduits internes en terre cuite/céramique

EN 13384-1 Cheminées - Méthodes de calcul thermique et fluide dynamique - Partie 1 : cheminées asservies à un seul appareil

Vous trouverez ci-après quelques normes de référence pour l'Italie :

UNI 10683:2012 Générateurs de chaleur alimentés au bois ou autres biocombustibles solides - Inspection, installation, contrôle et maintenance (pour puissance thermochimique au foyer inférieure à 35kW)

UNI/TS 11278 norme technique générale pour le choix du canal de fumée/conduit de fumée

UNI 10847:2000 Installations de fumée simples pour générateurs alimentés avec des combustibles liquides et solides - Maintenance et contrôle - Lignes de conduite et procédures

UNI 8065 traitement des eaux dans les installations civiles.

UNI 9182 Installations d'alimentation et de distribution d'eau froide et chaude (sanitaire).

La procédure d'installation requiert le schéma pour le dispositif de chauffage, préparé selon les normes et les consignes locales en vigueur.

Dans tous les cas, respecter :

pour l'installation de chauffage

les pré-requis locaux pour le raccordement à la cheminée.

les pré-requis locaux pour les normes anti-incendie.

Pour les parties électriques - **EN 60335 « Sécurité des appareils électriques à usage domestique et similaire »**

Partie 1 – Pré-requis généraux

Partie 2 - Normes particulières pour les appareils dotés de brûleurs à gaz, gasoil et combustible solide équipés de branchements électriques.

2-INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION

Les indications contenues dans ce chapitre font explicitement référence à la norme italienne d'installation UNI 10683. Dans tous les cas, respecter toujours les normes en vigueur dans le pays d'installation.

LES PELLETS

Les pellets sont issus du tréfilage de sciure produite lors de l'usinage du bois naturel séché (sans vernis). Le caractère compact du matériel est garanti par la lignine contenue dans le bois même qui permet la production des pellets sans utiliser de colle ni de liants.
Le marché offre différents types de pellets ayant des caractéristiques qui varient en fonction des mélanges de bois utilisés. Leur diamètre varie entre 6 et 8 mm, avec une longueur standard comprise entre 5 et 30 mm. Les pellets de bonne qualité ont une densité qui varie de 600 à plus de 750 kg/ m^3 avec un contenu d'eau qui se maintient entre 5 % et 8 % de leur poids.
C'est non seulement un combustible écologique, puisque l'on exploite au maximum les résidus de bois en obtenant une combustion plus propre que celle produite avec des combustibles fossiles, mais les pellets présentent aussi des avantages techniques.
Alors qu'un bon bois a un pouvoir calorifique de 4,4 kW/kg (15 % d'humidité après environ 18 mois de séchage), celui des pellets est de 4,9 kW/kg environ. Pour garantir une bonne combustion, il est nécessaire que les pellets soient conservés dans un endroit à l'abri de l'humidité et de la saleté. Les pellets sont en général fournis en sacs de 15 kg ; le stockage est donc très pratique.
Les pellets de bonne qualité garantissent une combustion correcte en réduisant les émissions nocives dans l'environnement.

SAC DE COMBUSTIBLE DE 15 Kg

Plus le combustible est de mauvaise qualité et plus l'intérieur du brasier et de la chambre de combustion auront besoin d'être nettoyés souvent.

Les principales certifications de qualité pour les pellets qui existent sur le marché européen permettent de garantir que le combustible rentre dans la classe A1/A2 selon la norme EN14961-2. Les certifications suivantes **ENPlus**, **DINplus**, **Ö-Norm M7135,** sont des exemples qui garantissent notamment le respect des caractéristiques suivantes :

- pouvoir calorifique : 4,6 ÷ 5,3 kWh/kg.
- Contenu eau : max 10 % du poids.
- Pourcentage de cendres : max 1,5 % du poids.
- Diamètre : 5 ÷ 6 mm.
- Longueur : 40 mm max.
- Contenu : 100 % bois non traité et sans aucun ajout de substances liantes (pourcentage d'écorce max 5 %).
- Emballage : sacs réalisés dans un matériau éco-compatible ou biodégradable.

Pour ses produits, l'entreprise conseille vivement d'employer un combustible certifié (ENPlus, DINplus, Ö-Norm M7135).
L'utilisation de pellets de mauvaise qualité ou non conformes avec ce qui est indiqué précédemment compromet le fonctionnement de votre produit et peut, par conséquent, entraîner la déchéance de la garantie et de la responsabilité sur le produit.

2-INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION

PPRÉCAUTIONS POUR L'INSTALLATION

IMPORTANT !
L'installation et le montage du produit doivent être effectués par un personnel qualifié.

L'installation du produit doit être faite dans un endroit approprié pour permettre les opérations normales d'ouverture et d'entretien ordinaire.
La pièce doit être :

- conforme pour un fonctionnement correct de l'appareil.
- Pourvue d'un système d'évacuation des fumées approprié.
- Dotée d'une ventilation de l'extérieur adéquate.
- Pourvue d'une alimentation électrique 230V 50Hz avec une installation de mise à la terre conforme CE.

IMPORTANT !
Le produit doit être raccordé à une cheminée qui puisse évacuer les fumées à l'endroit le plus haut de l'habitation.
La cheminée doit être dimensionnée de manière opportune, isolée et équipée d'un système de collecte de la condensation qui pourrait se former à cause du rendement élevé de l'appareil et des basses températures de sortie des fumées conséquentes.
La cheminée doit être conforme aux normes en vigueur.
Avant de positionner le produit, réaliser le trou pour le passage de l'évacuation des fumées et le trou pour la prise d'air externe.

L'ENVIRONNEMENT DE FONCTIONNEMENT

La chaudière doit être installée dans un local à l'abri des intempéries.
Le plan d'appui et/ou les points de soutien doivent avoir une capacité portante adaptée pour supporter le poids d'ensemble de l'appareil, des accessoires et des revêtements.
Pour un bon fonctionnement, il est conseillé d'éloigner la chaudière des murs et/ou des meubles éventuels, de prévoir un vide d'air minimum afin de permettre une aération efficace de l'appareil. Le produit doit être installé dans un endroit aux dimensions adéquates pour permettre d'effectuer les opérations normales d'utilisation et de maintenance.

Le volume de la pièce ne doit pas être inférieur à 15 m³.

Il est obligatoire de prévoir une prise d'air extérieure adéquate qui permette l'apport de l'air comburant nécessaire au fonctionnement correct du produit.
Les ouvertures de prise d'air doivent être réalisées de façon à ce qu'elles ne peuvent être obstruées, en aucune façon.
Prévoir une protection au moyen de grilles, de grillages métalliques, etc. sans en réduire la section utile nette.

Se rappeler que les grilles d'aération reportent toujours la section utile en cm² sur l'un des côtés. Dans le choix de la grille et de la taille du trou, vérifier que la section utile de la grille soit supérieure ou égale à la section requise pour le fonctionnement du produit.

L'afflux de l'air entre l'extérieur et le local d'installation peut se produire par voie directe, au moyen d'une ouverture sur une paroi extérieure de la pièce ; ou par voie indirecte, au moyen du prélèvement de l'air en provenance des pièces contigües et communicantes de façon permanente avec la pièce d'installation. Les chambres à coucher, les salles de bains, les garages et en général les locaux à risque d'incendie ne doivent pas faire partie des pièces contigües.
Dans le cas des canalisations allant jusqu'à 3 m, augmenter la section de 5 % environ tandis que pour des mesures supérieures, l'augmenter de 15 %.

IMPORTANT !
L'afflux de l'air peut être obtenu aussi par une pièce adjacente à celle d'installation à condition que ce flux puisse avoir lieu librement à travers des ouvertures permanentes communicantes avec l'extérieur ; il faut éviter les chambres à coucher, les salles de bains, les garages et en général les locaux à risque d'incendie.

2-INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION

MISE EN PLACE ET LIMITES

En cas d'installation simultanée avec d'autres appareils de chauffage, prévoir les prises d'air correctes (selon l'indication de chaque produit) pour chacun d'entre eux.

L'installation du produit n'est pas autorisée :

- ***dans des pièces où il y a des appareils à combustible liquide au fonctionnement continu ou discontinu qui prélèvent l'air comburant dans la pièce où ils sont installés, ou encore ;***
- ***dans celles où il y a des appareils à gaz du type B destinés au chauffage des pièces, avec ou sans production d'eau chaude sanitaire et dans les pièces adjacentes et communicantes, ou encore ;***
- ***dans tous les cas, dans les pièces où la dépression, mesurée durant le fonctionnement de la chaudière, entre environnement externe et interne est supérieure à 4 Pa.***

Il est interdit de placer le produit dans des pièces utilisées comme chambres à coucher, salles de bains, garages, et en général dans des locaux à risque d'incendie.

PIÈCE DE LA CHAUDIÈRE

Vérifier que la pièce possède les pré-requis et les caractéristiques qui répondent aux normes en vigueur. Il est également nécessaire que dans la pièce afflue autant d'air qu'il n'en est demandé pour une combustion régulière. Il faut donc effectuer des ouvertures dans les parois de la pièce qui répondent aux citères suivants :

- section libre d'au moins 6 cm^2 par kW (859,64 kcal/h). section d'ouverture minimale non inférieure à 100 cm^2. La section peut être calculée à l'aide de la relation suivante :
  $S = K * Q \geq 100\ cm^2$
  où « S » est exprimé en cm^2, « Q » en kW, « K » = 6 cm^2/kW
- L'ouverture doit être située en bas d'un mur externe, de préférence opposé à celui où se trouve l'évacuation des gaz brûlés.

Il n'est pas possible de stocker des objets et des éléments sensibles à la chaleur ou inflammables en contact avec le produit ; tenir dans tous les cas ces objets à une distance frontale minimale de 80 cm du point d'encombrement le plus externe du produit.

2-INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION

PRÉAMBULE

Le présent chapitre « Conduit de fumée » a été rédigé en référence aux prescriptions des normes européennes (EN13384 - EN1443 - EN1856 - EN1457).

Il fournit quelques indications quant à la réalisation correcte du conduit de fumée mais il ne peut en aucun cas être considéré comme un élément de remplacement des normes en vigueur, que le constructeur qualifié doit posséder. Vérifier auprès des autorités locales s'il y a des mesures de restrictions qui concernent la prise d'air comburant, le système d'évacuation des fumées y compris le conduit de fumée et le terminal de cheminée.

L'Entreprise décline toute responsabilité concernant le mauvais fonctionnement du produit s'il est attribuable à l'utilisation du conduit de fumée mal dimensionné qui ne répond pas aux normes en vigueur.

CONDUIT DE FUMÉE

Faire vérifier l'efficience du conduit de fumée par un technicien autorisé.

Le conduit de fumée ou cheminée a une grande importance pour le fonctionnement régulier d'un appareil de chauffage à combustibles solides à tirage forcé, vu que les chaudières à rendement élevé ont des fumées plus froides avec un tirage inférieur conséquent et qu'il est possible que de la condensation se forme.

Il est donc essentiel que le conduit de fumée soit fabriqué de façon professionnelle et qu'il soit toujours conservé dans un état d'efficience parfaite.

Un conduit de fumée qui dessert un appareil à pellets/bois doit être au moins de catégorie T400 (ou plus si l'appareil le requiert) et résistant au feu de suie. L'évacuation des fumées doit s'effectuer sur un conduit de fumée individuel avec des tubes en acier isolés (A) ou sur un conduit de fumée existant et conforme à l'utilisation prévue (B).

Un simple puits de lumière en ciment doit être entubé de manière appropriée. Dans les deux solutions, prévoir un bouchon d'inspection (AT) et/ou un volet d'inspection (AP) ainsi qu'un dispositif de collecte approprié pour la condensation éventuelle - FIG.1.

Il est interdit de raccorder plusieurs appareils à bois/pellets ou de tout autre type (hottes...) au même conduit de fumée.

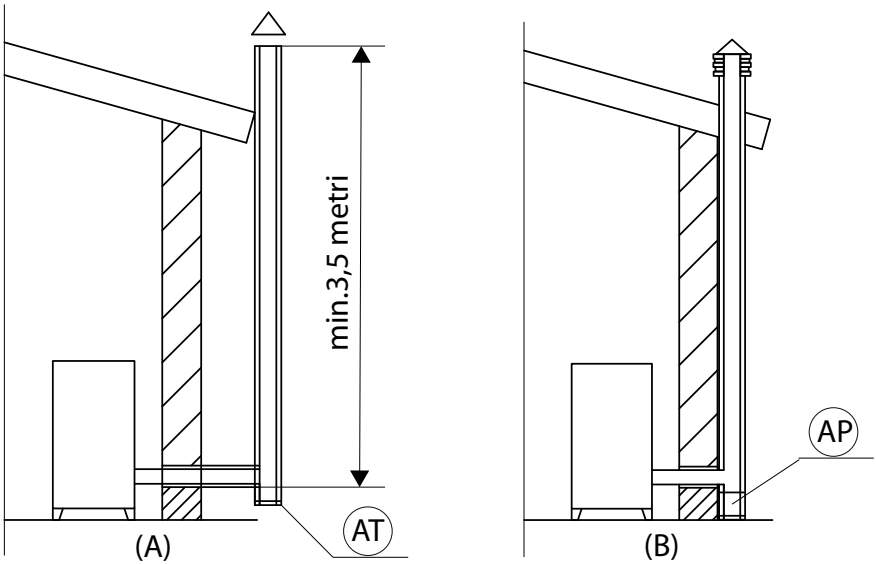

FIGURE 1 - CONDUIT DE FUMÉE

2-INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Le conduit de fumée qui dessert un appareil à pellets/bois doit répondre aux conditions suivantes :

- être réalisé avec des matériaux appropriés pour résister au cours du temps aux sollicitations mécaniques, à la chaleur, à l'action des produits de la combustion et de leurs condensations.
- être réalisé avec des matériaux imperméables aux fumées, à la condensation, thermiquement isolés et adaptés pour résister dans le temps aux sollicitations mécaniques
- avoir un tracé vertical avec des déviations de l'axe inférieures ou égales à 45° et sans étranglements.
- être adapté aux conditions spécifiques de fonctionnement du produit et pourvu du marquage CE (EN1856-1, EN1443).
- Il doit être correctement dimensionné pour répondre aux exigences de tirage/élimination des fumées nécessaire au fonctionnement normal du produit (EN13384-1).
- Il doit être correctement isolé à l'extérieur pour éviter des phénomènes de condensation et réduire l'effet du refroidissement des fumées.
- Il doit être au moins de catégorie T400 (ou plus si l'appareil le requiert) et résistant au feu de suie.

Il est notamment recommandé de vérifier dans les données de la plaque du conduit de fumées (conformément aux normes EN1856-1, EN1443) les distances de sécurité qui doivent être respectées en présence ou traversée de matières combustibles et le type de matériau isolant à employer. Ces consignes doivent toujours être rigoureusement respectées pour éviter de graves dommages à la santé des personnes et à l'intégrité de l'habitation.

L'embouchure de la cheminée doit être située dans la pièce où l'appareil est installé, ou, tout au plus, dans la pièce adjacente et elle doit avoir une chambre de collecte de la suie et de la condensation en-dessous de l'embouchure, accessible par un volet métallique étanche.

L'évacuation des fumées doit s'effectuer sur un conduit de fumée individuel (voir fig.3) avec des tubes en acier isolés (A) ou sur un conduit de fumée existant et conforme à l'utilisation prévue (B). Un simple puits de lumière en ciment doit être entubé correctement. Dans les deux solutions, prévoir un bouchon d'inspection (AT) et/ou un volet d'inspection (AP) ainsi qu'un dispositif de collecte approprié pour la condensation éventuelle.

Il est interdit de raccorder plusieurs appareils à bois/pellets ou de tout autre type (hottes...) au même conduit de fumée.

TOIT PLAN

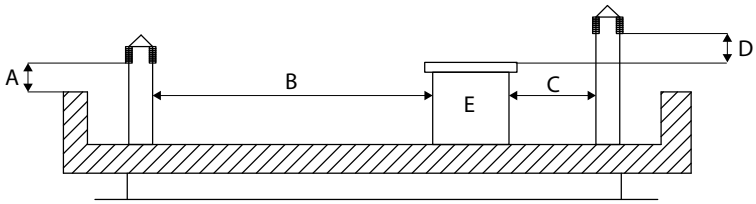

A = 0,50 mètre
B = DISTANCE > 2 mètres
C = DISTANCE < 2 mètres
D = 0,50 mètre
E = VOLUME TECHNIQUE

FIGURE 2

TOIT À 15°

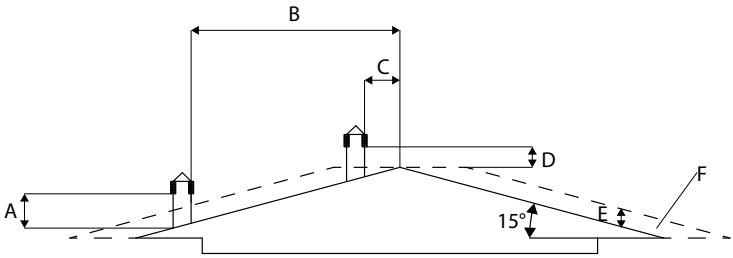

A = MIN. 1,00 mètre
B = DISTANCE > 1,85 mètre
C = DISTANCE < 1,85 mètre
D = 0,50 mètre AU-DESSUS DU FAITE
E = 0,50 mètre
F = ZONE DE REFLUX

FIGURE 3

2-INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION

TOIT À 30°

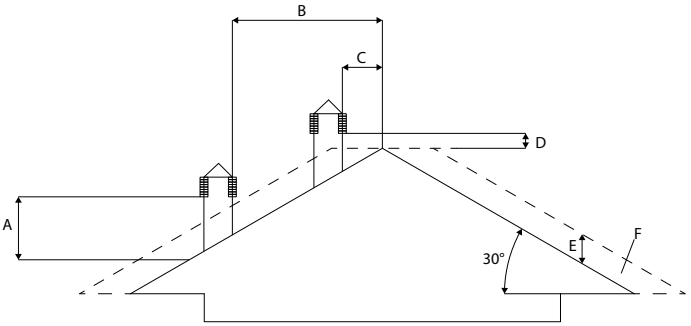

TOIT À 60°

A = MIN. 1,30 mètre
B = DISTANCE > 1,50 mètre
C = DISTANCE < 1,50 mètre
D = 0,50 mètre AU-DESSUS DU FAITE
E = 0,80 mètre
F = ZONE DE REFLUX

TOIT À 45°

FIGURE 4

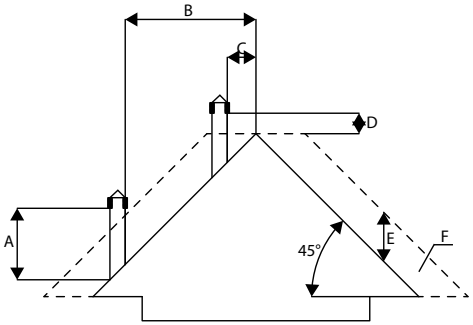

A = MIN. 2,00 mètres
B = DISTANCE > 1,30 mètre
C = DISTANCE < 1,30 mètre
D = 0,50 mètre AU-DESSUS DU FAITE
E = 1,50 mètre
F = ZONE DE REFLUX

FIGURE 5

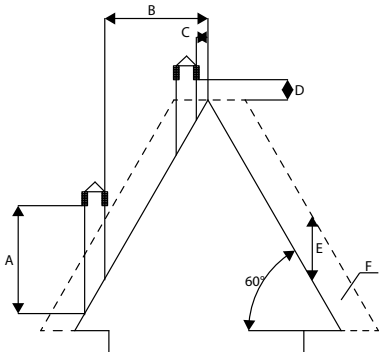

A = MIN. 2,60 mètres
B = DISTANCE > 1,20 mètre
C = DISTANCE < 1,20 mètre
D = 0,50 mètre AU-DESSUS DU FAITE
A = 2,10 mètres
F = ZONE DE REFLUX

FIGURE 6

2-INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION

DIMENSIONNEMENT

La dépression (tirage) d'un conduit de fumée dépend aussi de sa hauteur. Vérifier la dépression avec les valeurs indiquées dans les caractéristiques techniques. La hauteur minimale de la cheminée est de 3,5 mètres.

La section interne du conduit de fumée peut être ronde (c'est la meilleure), carrée ou rectangulaire (le rapport entre les côtés internes doit être ≤1,5) avec les côtés raccordés avec un rayon minimum de 20 mm. Les dimensions de la section doivent être de **Ø100 mm minimum** .

Les sections/longueurs des cheminées reportées dans le tableau des données techniques sont des indications pour une installation correcte. D'éventuelles configurations alternatives devront être correctement dimensionnées selon la méthode générale de calcul de l'UNI EN 13384-1 ou d'autres méthodes dont l'efficience a été prouvée.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de conduits de fumée présents sur le marché :

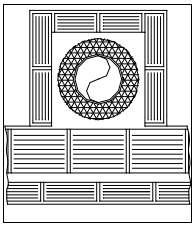

Cheminée en acier AISI 316 à double chambre isolée avec de la fibre céramique ou produit équivalent résistant à 400°C.

EXCELLENTE

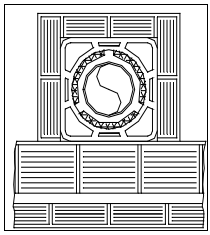

Cheminée en matériau réfractaire à double chambre isolée et gaine extérieure en béton allégé avec matériau alvéolaire type argile.

BONNE

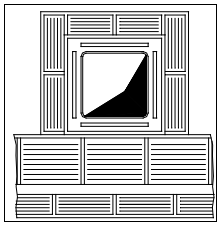

Cheminée traditionnelle en argile section carrée avec entretoises insérées vides isolantes.

MÉDIOCRE

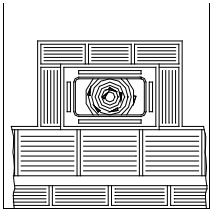

Éviter les cheminées à section interne rectangulaire où le rapport entre le côté le plus long et le plus court serait supérieur à 1,5 (par ex. 20x40 ou 15x30).

MAUVAISE

2-INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION

MAINTENANCE

Le conduit de fumée doit toujours être propre, car les dépôts de suie ou d'huile non brûlés réduisent la section et bloquent le tirage en compromettant le bon fonctionnement de la chaudière et, s'ils sont présents en grandes quantités, ils peuvent s'incendier. Il est obligatoire de faire nettoyer et contrôler le conduit de fumée et le terminal de cheminée par un ramoneur qualifié au moins une fois par an. Après le contrôle/la maintenance, se faire remettre une déclaration écrite confirmant que l'installation fonctionne en toute sécurité.
L'omission de l'entretien compromet la sécurité.

TERMINAL DE CHEMINÉE

Le terminal de cheminée est un élément déterminant pour le bon fonctionnement de l'appareil de chauffage ; il est conseillé d'utiliser un terminal de type pare-vent (A) voir Figure 7.

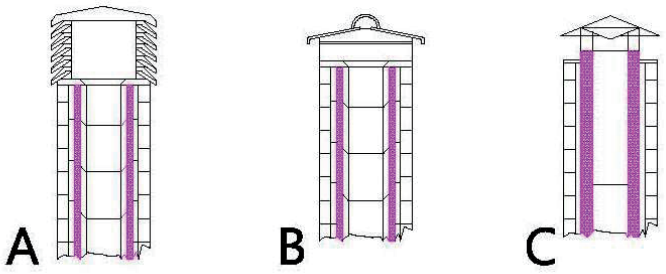

FIGURE 7

L'aire des ouvertures pour l'évacuation des fumées doit correspondre au moins au double de la section du conduit de fumée/système entubé et elle doit être conformée de façon à ce qu'en cas de vent aussi, l'évacuation des fumées soit garantie. Elle doit empêcher l'entrée de la pluie, de la neige et des animaux éventuels. Le niveau de l'évacuation dans l'atmosphère doit se trouver en dehors de la zone de reflux créée par la conformation de la toiture ou des obstacles éventuels qui se trouvent à proximité (voir Figure 2-3-4-5-6).

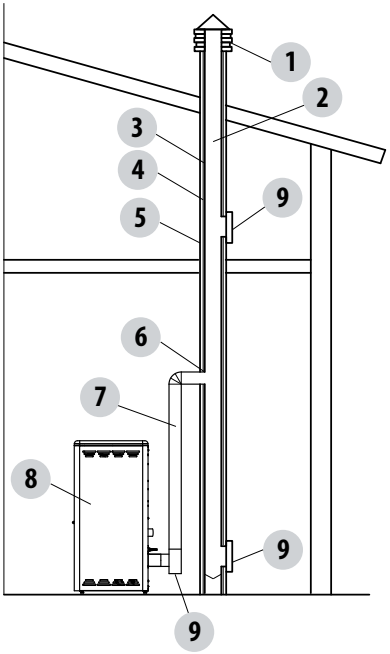

LÉGENDE :
(1) TERMINAL DE CHEMINÉE
(2) VOIE D'ÉJECTION
(3) CONDUIT DE FUMÉE
(4) ISOLATION THERMIQUE
(5) PAROI EXTÉRIEURE
(6) RACCORD DE LA CHEMINÉE
(7) CANAL DE FUMÉE
(8) GÉNÉRATEUR DE CHALEUR
(9) VOLET D'INSPECTION

FIGURE 8

2-INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION

COMPOSANTS DE LA CHEMINÉE
RACCORDEMENT AU CONDUIT DE FUMÉE

Le raccordement entre l'appareil et le conduit de fumée doit être effectué avec un canal de fumée conforme à la norme EN 1856-2. Le segment de raccordement doit avoir une longueur maximale de 4 m en projection horizontale, avec une pente minimale de 3 % et un nombre maximal de 3 courbes à 90°C (qu'il est possible d'inspecter - le raccord en T de sortie de l'appareil ne doit pas être compté).
Le diamètre du canal de fumée doit être égal ou supérieur à celui de la sortie de l'appareil (Ø 100 mm).

TYPE D'INSTALLATION	CANAL DE FUMÉE
Longueur minimale verticale	1,5 mètre
Longueur maximale (avec 1 courbe 90° à inspecter)	6,5 mètres
Longueur maximale (avec 3 courbes 90° à inspecter)	4,5 mètres
Nombre maximal de courbes 90° à inspecter	3
Segments horizontaux (pente minimale 3 %)	4 mètres

Utiliser des canaux de fumée de 100 mm de diamètre avec des joints d'étanchéité en silicone ou des dispositifs d'étanchéité analogues qui permettent de résister aux températures de fonctionnement de l'appareil (min.T200 classe P1). **Il est interdit d'employer des tubes métalliques flexibles, en fibrociment ou en aluminium. Pour les changements de direction, il est conseillé d'utiliser un raccord en T** avec un bouchon d'inspection qui permet d'effectuer facilement le nettoyage périodique des tubes. Toujours vérifier qu'après le nettoyage, les bouchons d'inspection soient refermés hermétiquement avec le joint d'étanchéité correspondant, en bon état.
Il est interdit de raccorder plusieurs appareils ou l'évacuation provenant des hottes situées au-dessus, au même canal de fumée. L'évacuation directe à travers le mur des produits de la combustion aussi bien vers des espaces fermés qu'à ciel ouvert, est interdite.
Le canal de fumée doit se trouver à une distance minimale de 400 mm des éléments de construction inflammables ou sensibles à la chaleur.

2-INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION

EXEMPLES D'INSTALLATION CORRECTE

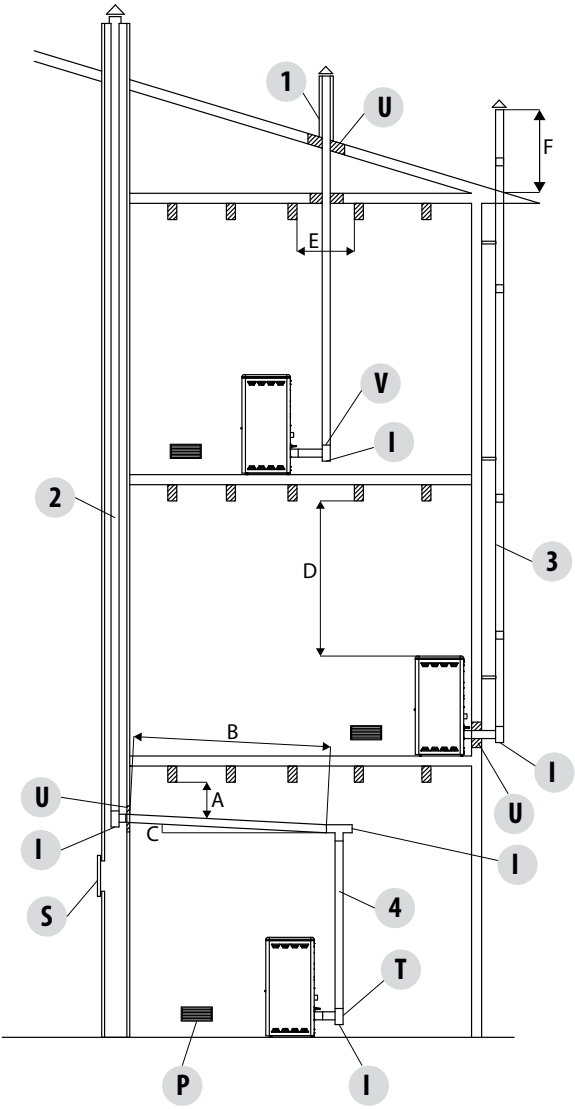

1. Installation du conduit de fumée Ø150 mm avec un trou pour le passage du tube de plus de :
100 mm minimum autour du tube s'il communique avec des parties non inflammables comme du ciment, des briques, etc. ou
300 mm minimum autour du tube (ou ce qui est prescrit dans les données de la plaque) s'il communique avec des parties inflammables comme du bois, etc.
Dans les deux cas, insérer un isolant adéquat entre le conduit de fumée et le plancher.
Il est recommandé de vérifier et de respecter les données de la plaque du conduit de fumée, notamment les distances de sécurité des matières inflammables.
Les règles précédentes sont également valables pour les trous effectués sur le mur.
2. Vieux conduit de fumée, tubage minimum Ø150 mm avec la réalisation d'un volet extérieur pour permettre de nettoyer la cheminée.
3. Conduit de fumée extérieur réalisé exclusivement avec des tubes inox isolés c'est-à-dire avec une double paroi minimum Ø150 mm : le tout bien ancré au mur. Avec terminal de cheminée pare-vent. Voir fig.7 type A.
4. Système de canalisation au moyen de raccords en T qui permet un nettoyage facile sans démonter les tubes.

FIGURE 11

U = ISOLANT
V = ÉVENTUELLE RÉDUCTION DE 100 À 80 MM
I = BOUCHON D'INSPECTION
S = VOLET D'INSPECTION
P = PRISE D'AIR
T = RACCORD EN T AVEC BOUCHON D'INSPECTION

A = MINIMUM 40 MM
B = MAXIMUM 4 M
C = MINIMUM 3°
D = MINIMUM 400 MM
E = DIAMÈTRE DU TROU
F = VOIR FIG.2-3-4-5-6

DESSINS ET CARACTERISTIQUES

DIMENSIONS COMPACT 18-24 HYDRO (dimensions en cm)

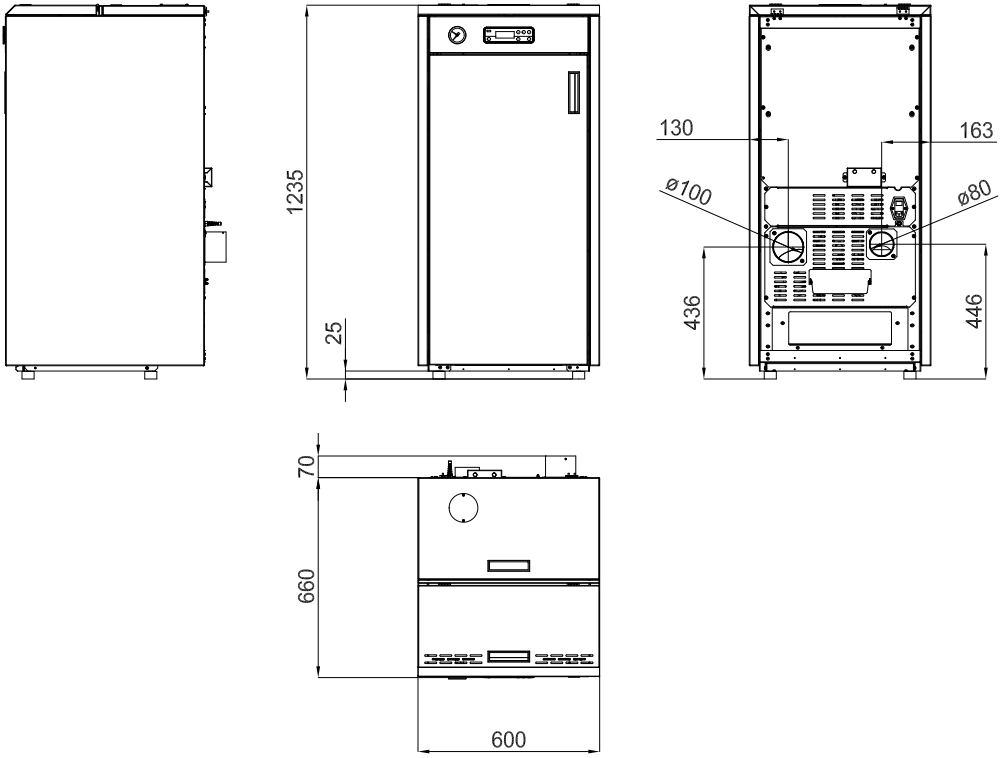

3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	COMPACT 18 HYDRO	COMPACT 24 HYDRO
Classe du produit (EN 303-5:2012):	5	5
Puissance thermique nominale du foyer	18,1 kW (15566 kcal/h)	24,5 kW (21070 kcal/h)
Puissance utile nominale	17,0 kW (14620 kcal/h)	22,1 kW (19006 kcal/h)
Puissance utile minimale	3,8 kW (3268 kcal/h)	3,8 kW (3268 kcal/h)
Rendement au Max	93,8%	90,2%
Rendement au Min	88,5%	88,5%
Température des fumées en sortie au Max	110 °C	150°C
Température des fumées en sortie au Min	60 °C	60°C
Température maximale à configurer	80 °C	80 °C
Température maximale de fonctionnement	95 °C	95 °C
Particule - OGC - Nox (10 %O2)	39,6 mg/Nm^3 - 3,8 mg/Nm^3 - 186 mg/Nm^3	24 mg/Nm^3 - 0,1 mg/Nm^3 - 181 mg/Nm^3
CO à 10% O_2 au Min et au Max	0,027% – 0,019%	0,027 - 0,013%
CO_2 au Min et au Max	5,9% - 9,2%	5,9 - 9,0%
Tirage conseillé à la puissance Max	0,10 mbar – 10 Pa	0,10 mbar – 10 Pa
Tirage conseillé à la puissance Min	0,05 mbar – 5 Pa	0,05 mbar – 5 Pa
Masse fumées	12,7 g/sec	17,5 g/sec
Contenance réservoir	100 litres	100 litres
Type de combustible pellets	Pellets diamètre 6-8 mm avec granulé 5/30 mm	Pellets diamètre 6-8 mm avec granulé 5/30 mm
Consommation horaire pellets	Min ~ 1 kg/h* - Max ~ 3,6 kg/h*	Min ~ 1 kg/h* - Max ~ 4,8 kg/h*
Autonomie	Au min ~ 68 h* - Au max ~ 19 h*	Au min ~ 68 h* - Au max ~ 15 h*
Volume chauffable m3	366/40 - 418/35 - 487/30**	475/40 - 543/35 - 634/30**
Contenu eau	25 litres	25 litres
Pression d'exercice maximale	3 bar - 300 kPa	3 bar - 300 kPa
Entrée air pour la combustion	Diamètre externe 80 mm	Diamètre externe 80 mm
Sortie fumées	Diamètre externe 100 mm	Diamètre externe 100 mm
Prise d'air	100 cm^2	100 cm^2
Puissance électrique nominale (EN 60335-1)	180 W (Max 430 W)	180 W (Max 430 W)
Tension et fréquence d'alimentation	230 Volt / 50 Hz	230 Volt / 50 Hz
Poids net	200 kg	200 kg
Poids avec emballage	220 kg	220 kg

*Données qui peuvent varier selon le type de pellets utilisé.
**Volume chauffable en fonction de la puissance nécessaire au m3 (respectivement 40-35-30 kcal/h par m3)

3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Hauteur résiduelle

Il est notamment recommandé de vérifier dans les données de la plaque du conduit de fumées les distances de sécurité qui doivent être respectées en présence de matières combustibles et le type de matériau isolant à employer. Ces consignes doivent toujours être rigoureusement respectées pour éviter de graves dommages à la santé des personnes et à l'intégrité de l'habitation.

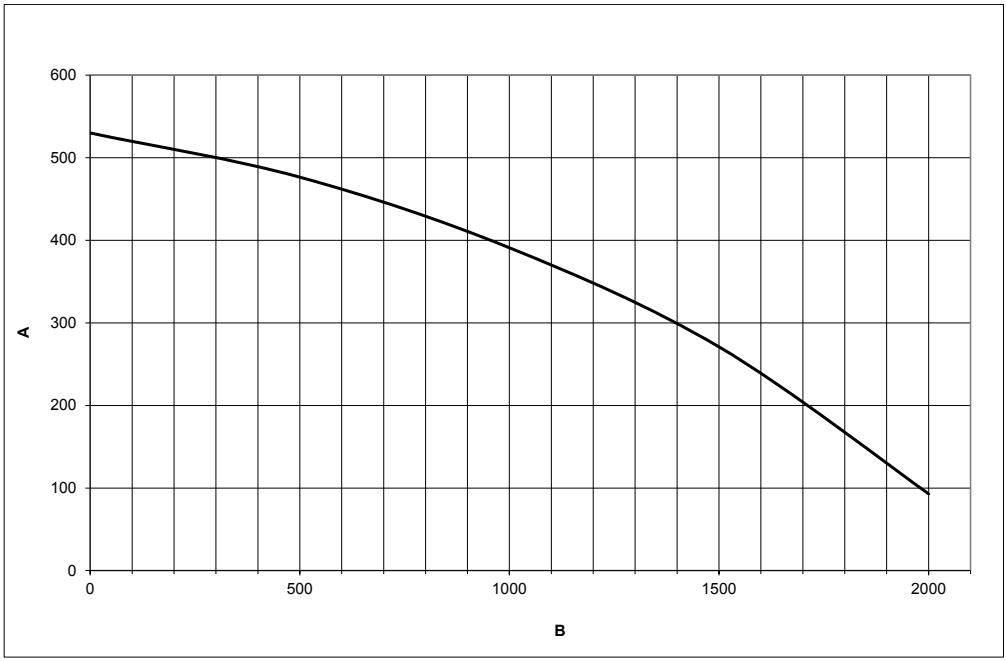

A = Hauteur résiduelle (mbar)
B = Flux (l/h)

4-INSTALLATION ET MONTAGE

PREPARATION ET DESEMBALLAGE

La chaudière COMPACT, livrée avec l'ensemble de ses composants électriques et mécaniques, est contrôlée en usine :
Ouvrir l'emballage, enlever les deux vis entre la bride d'attache et les deux vis qui fixent la bride au banc.
Positionner le produit dans le lieu choisi en faisant attention qu'il soit conforme avec ce qui est prévu. Le corps de la chaudière ou monobloc doit toujours être déplacé en position verticale uniquement à l'aide de chariots. Faire particulièrement attention à ce que la porte et son verre soient préservés des chocs mécaniques qui en compromettraient l'intégrité.

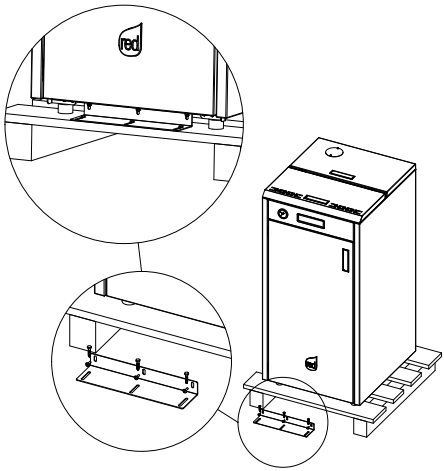

FIGURE 1 - ENLEVEMENT VIS EMBALLAGE

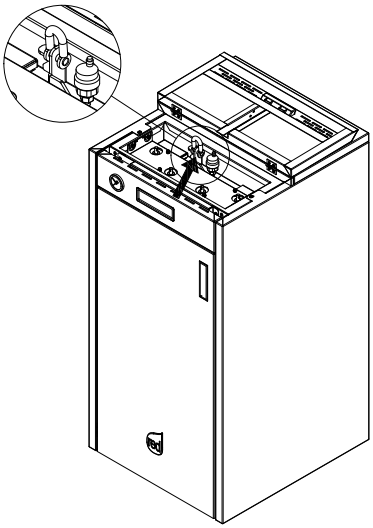

FIGURE 2 - CROCHET POUR LA MANUTENTION

Dans tous les cas, la manutention des produits doit être faite avec prudence. Si possible, désemballer la chaudière à proximité de l'endroit où elle sera installée. Les matériaux qui composent l'emballage ne sont ni toxiques ni nocifs par conséquent, ils ne requièrent pas de procédés d'élimination particuliers.
Le produit, comme indiqué sur la figure 2 est prédisposé d'un crochet pour faciliter la manutention.
Après avoir enlevé l'emballage, s'assurer que la chaudière soit complète et en bon état :
en cas de doute, s'adresser au revendeur.
L'emballage du produit contient les documents suivants :

- Livret du dispositif
- Livret d'instructions
- Annexe G - Rapport de contrôle technique pour le dispositif thermique de puissance inférieure à 35 KW.
- Garantie

4-INSTALLATION ET MONTAGE

Ainsi, le stockage, l'élimination ou éventuellement le recyclage relèvent de la compétence de l'utilisateur final en conformité avec les lois en vigueur en la matière. Positionner le produit sans le revêtement et le raccorder à la cheminée. Une fois les opérations de raccordement terminées, monter le revêtement (flancs en acier).
Si l'on doit raccorder le produit à un tube d'évacuation qui traverse la paroi arrière (pour entrer dans la cheminée) faire très attention à ne pas forcer l'entrée.
Trouver, à l'aide du réglage des 4 pieds, (**J**), le bon niveau afin que l'évacuation fumées et le tube soient coaxiaux. Le réglage des pieds doit être fait sans les flancs en céramique, pour que le réglage ait lieu à l'intérieur du revêtement.

Attention !!
Si l'évacuation des fumées de la chaudière est forcée ou si elle est utilisée pour la soulever et la positionner, son fonctionnement est irréparablement compromis.

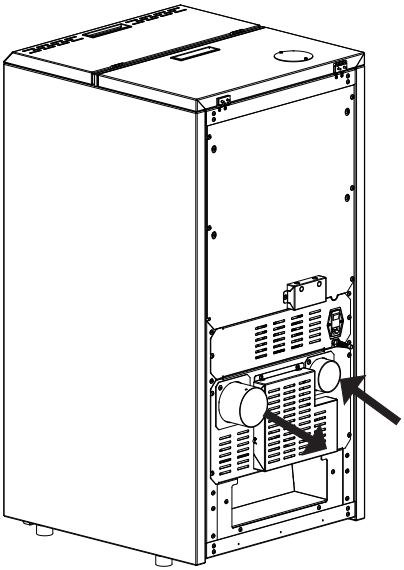

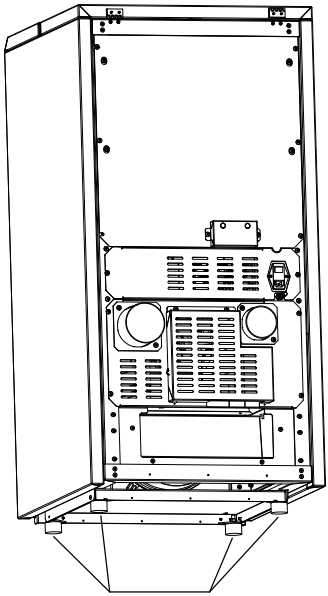

PIED J

1. EN TOURNANT LES PIEDS DANS LE SENS HORAIRE ON ABAISSE LE PRODUIT.
2. EN TOURNANT LES PIEDS DANS LE SENS ANTI-HORAIRE ON REHAUSSE LE PRODUIT.

4-INSTALLATION ET MONTAGE

PREREQUIS POUR L'INSTALLATION DU DISPOSITIF

- **la distance minimale devant le produit** pour permettre les opérations d'entretien, de maintenance, etc. doit correspondre à **1000 mm**;
- la distance minimale admise entre le côté postérieur du produit et un mur doit correspondre à **400 mm**;
- la distance minimale entre le côté supérieur du produit et un mur (plafond) doit correspondre à **400 mm** pour garantir un accès facile nécessaire aux opérations de nettoyage et de maintenance de l'échangeur de chaleur (pour le nettoyage des cendres par exemple) ;
- la distance minimale entre le produit et le mur doit correspondre à **300 mm**.

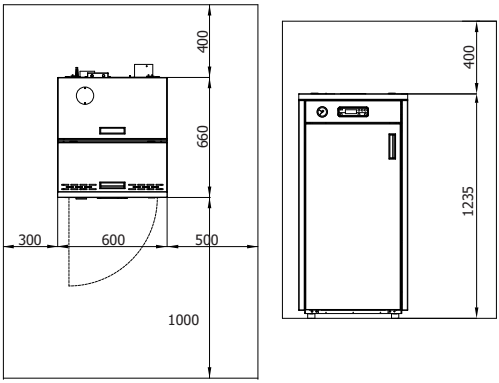

Il est indispensable de réaliser des bouches d'aération reliées avec l'extérieur et qui, conformément à la norme UNI 10683, possèdent les caractéristiques suivantes :

1. réalisation à un niveau proche de celui su sol ;
2. protection adéquate à l'aide d'une grille métallique ou d'une grille de façon à ce que la section de passage minimale ne soit pas réduite ;
3. emplacement qui ne les obstrue pas.

L'afflux correct de l'air peut être garanti aussi grâce à des ouvertures vers une pièce voisine à condition qu'elle soit dotée de ventilation directe et que ce ne soit pas un espace qui présente un risque d'incendie comme les hangars, les garages ou les entrepôts, conformément à la norme UNI 10683.

Il est opportun de poser la chaudière dans des pièces sans appareils qui ne fonctionnent pas de façon hermétique par rapport à la pièce ou des appareils qui peuvent mettre la pièce même en dépression par rapport à l'environnement extérieur en entraînant des problèmes de tirage faible du système d'évacuation des fumées (UNI 10683).

5- RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

IMPORTANT :
Les raccordements dépendent du kit hydraulique installé et du type de Configuration Installation.

IMPORTANT !
Si l'installation de la chaudière prévoit l'interaction avec un autre dispositif préexistant qui comprend un autre appareil de chauffage (chaudière à gaz, chaudière au méthane, chaudière au gasoil, etc.), faire appel à un personnel qualifié qui puisse ensuite répondre de la conformité de l'équipement, conformément à ce qui est prévu par la loi en vigueur.
L'entreprise décline toute responsabilité en cas de dommages à des choses et à des personnes ou en cas de dysfonctionnement liés au non respect des mises en garde indiquées ci-dessus.

IMPORTANT !!!
LAVER L'ENSEMBLE DU DISPOSITIF AVANT DE RACCORDER LA CHAUDIERE AFIN D'ELIMINER RESIDUS ET DEPOTS.
Toujours installer des vannes d'interception en amont du produit afin de l'isoler du dispositif hydrique s'il faut le déplacer pour effectuer la maintenance ordinaire et/ou extraordinaire.
Raccorder la chaudière en utilisant des tuyaux flexibles pou ne pas trop tendre la chaudière au dispositif et pour qu'il soit possible d'effectuer de petits déplacements.

KIT HYDRAULIQUE

Raccorder les chaudières à un kit hydraulique en option avec ou sans d'eau sanitaire.

LAVAGE DE L'INSTALLATION

Monter des vannes d'arrêt adéquates sur les tuyaux de l'installation de chauffage.
Pour préserver l'installation thermique des corrosions, des incrustations ou des dépôts néfastes, il est fondamental, avant d'installer l'appareil, de procéder au lavage de l'installation conformément à la norme UNI 8065 (traitement des installations thermiques à usage civil), en utilisant les produits appropriés.
RED fournit le produit FERNOX PROTECTOR F1 de série avec la chaudière.
Ce produit protège les installations de chauffage de la corrosion et de la formation du calcaire, à long terme. Il prévient la corrosion de tous les métaux présents dans ces installations, à savoir, les métaux ferreux, le cuivre et les alliages de cuivre et d'aluminium. Il prévient également le bruit de la chaudière. Pour l'utiliser, voir le mode d'emploi qui figure sur le produit même et s'adresser à un technicien qualifié et compétent.
Nous vous conseillons également d'utiliser FERNOX CLEANER F3 et SIGILLA PERDITE F4 disponibles dans nos centres agréés.
FERNOX F3 est un produit neutre pour le nettoyage rapide et efficace des installations de chauffage. Il a été conçu pour éliminer tous les détritus, la boue de fond de cuve et les incrustations des installations existantes de tout âge. Il rétablit ainsi l'efficience de la chaleur et il élimine ou réduit le bruit de la chaudière.
FERNOX F4 s'emploie dans toutes les installations de chauffage afin de sceller les micro-fissures responsables des petites pertes inaccessibles.

Attention : le manque de lavage de l'installation thermique et de l'addition d'un inhibiteur adéquat annulent la garantie de l'appareil et des autres accessoires comme par exemple la pompe et les vannes.

5- RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

REMPLISSAGE DU DISPOSITIF

Remplir lentement pour faire en sorte que les bulles d'air sortent à travers les trous de ventilation opportuns placés sur le dispositif de chauffage. Sur les installations de chauffage à circuit fermé, la pression de chargement à froid de l'installation et la pression de pré-gonflage du vase d'expansion devront correspondre.

- Sur les installations de chauffage à vase **ouvert**, le contact direct entre le liquide en circulation et l'air est permis. Durant la saison de chauffage, l'usager final doit contrôler régulièrement le niveau d'eau en circulation dans le vase d'expansion. Conserver le contenu d'eau du système de recirculation. L'expérience pratique démontre qu'un contrôle régulier du niveau d'eau doit être effectué tous les 14 jours pour conserver un contenu quasi constant. S'il faut de l'eau supplémentaire, en rajouter quand la chaudière a atteint la température ambiante. Ces précautions visent à prévenir l'apparition d'un stress thermique du corps en acier de la chaudière.
- Dans les installations munies de vase ouvert, la pression de l'eau dans la chaudière - lorsque l'installation est froide - ne doit pas être inférieure à 0,3 bar ;
- L'eau utilisée pour le remplissage du dispositif de chauffage doit être décontaminée et sans air.

Attention !!
Ne pas mélanger l'eau de chauffage à des substances antigel ou anti-corrosion qui possèdent de mauvaises concentrations. Cela peut endommager les joints et entraîner des bruits durant le fonctionnement.
Le producteur décline toutes responsabilitès en cas de blessures aux personnes, aux animaux et en cas de détériorations des biens causés par le non respect des indications précédentes.

Après avoir effectué tous les raccordements hydrauliques, procéder à la vérification des étanchéités en remplissant la chaudière.

Cette opération doit être effectuée avec précaution en respectant les phases suivantes :

- ouvrir les vannes d'évent des radiateurs, de la chaudière et du dispositif ;
- ouvrir le robinet de chargement du dispositif au fut er à mesure en vous assurant que les vannes de purge de l'air automatiques installées sur le dispositif, fonctionnent normalement ;
- fermer les vannes de purge des radiateurs dès que l'eau descend ;
- au moyen du manomètre placé sur le dispositif, contrôler que la pression atteigne environ 1 bar (seulement pour les dispositifs munis de vase fermé - consulter les normes éventuelles et les règlements locaux qui le permettent) ; pour des installations à vase ouvert, la réintégration se produit au moyen du vase même ;
- fermer le robinet de chargement du dispositif et évacuer à nouveau l'air à travers les vannes d'évent des radiateurs ;
- contrôler l'étanchéité de tous les raccordements ;
- après avoir allumé la chaudière pour la première fois et après que le dispositif ait atteint la température, arrêter le fonctionnement des pompes et répéter les opérations d'évacuation de l'air ;
- laisser refroidir le dispositif et, si besoin est, reporter la pression de l'eau à 1 bar (seulement pour les dispositifs munis de vase fermé - consulter les normes éventuelles et les règlements locaux qui le permettent) ; pour des installations à vase ouvert, la réintégration se produit au moyen du vase même ;

REMARQUE
Sur les installations munies de vase fermé, si cela est autorisé, la pression de l'eau dans le dispositif de réchauffement - lorsque le dispositif est froid - ne doit pas être inférieure à 1 bar ; à défaut, agir sur le robinet de chargement du dispositif.
Le manomètre placé sur le dispositif permet de lire la pression dans le circuit.

5- RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

Pour effectuer le remplissage du dispositif, le kit hydraulique est équipé d'un robinet (4), avec une banne de non retour pour le chargement manuel du dispositif de chauffage.
Durant cette opération, l'évacuation de l'air éventuellement présent dans le dispositif est garanti par l'évent automatique qui se trouve sur le sommet du corps de la chaudière.

Pour permettre à la vanne d'éventer, il est conseillé de desserrer le bouchon latéral (voir figure)
La pression de chargement de l'installation **A FROID** doit correspondre à 1 bar.
Après avoir rempli l'appareil, refermer **toujours** le robinet.

VANNE D'EVENT AVEC BOUCHON LATERAL DESSERRE D'UN TOUR

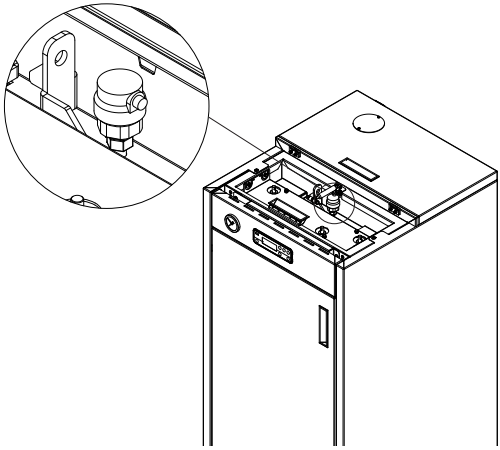

VANNE DE DÉVIATION THERMOSTATIQUE (OBLIGATOIRE)

La vanne de déviation thermostatique automatique trouve son application dans les chaudières à combustible solide car elle prévient le retour de l'eau froide dans l'échangeur et la formation conséquente de la condensation.
La formation prolongée de la condensation détériore l'échangeur de chaleur de façon irréparable.
L'absence d'un dispositif qui vise à l'éliminer annule la garantie.
Une température de retour élevée réduit la formation de la condensation des fumées et allonge la durée de vie de la chaudière.
Les vannes présentes dans le commerce présentent différents étalonnages, RED conseille l'utilisation du modèle (voir tarif des accessoires) à 55° avec des connexions hydrauliques de 1». Une fois la température d'étalonnage atteinte, la vanne commute en fournissant de l'eau chaude à l'installation.

6 - BRANCHEMENTS ELECTRIQUES

MISES EN GARDE GENERALES

La sécurité électrique du dispositif est assurée seulement lorsqu'il est correctement raccordé à une installation de prise de terre efficace et réalisée comme prévu par les normes de sécurité en vigueur : les prises de terre comme les tuyaux des installation à gaz, à eau et celles de chauffage ne sont absolument pas adéquates.
Vérifier cette condition de sécurité fondamentale ; en cas de doute, demander un contrôle précis de l'installation électrique par un personnel qualifié car le fabricant de la chaudière n'est pas responsable en cas de dégâts dus à l'absence de prise de terre du dispositif.
Faire vérifier par un personnel professionnellement qualifié que l'installation électrique soit adaptée à la puissance maximale absorbée par le dispositif en s'assurant en particulier que la section des câbles de l'installation soit adaptée à la puissance absorbée par les chargements.
Utiliser tout composant qui fonctionne à l'énergie électrique comporte quelques règles fondamentales à observer comme :

- ne pas toucher l'appareil en ayant des membres du corps mouillés et/ou humides et/ou à pieds nus ;
- ne pas tirer les câbles électriques ;
- ne pas laisser l'appareil exposer aux agents atmosphériques (pluie, soleil, etc.),
- ne pas permettre aux enfants ou aux personnes sans expérience d'utiliser l'appareil.

Raccordement alimentation électrique 230 V.

L'installation des composants électriques accessoires de la chaudière requiert le raccordement électrique à un réseau à **230 V – 50 Hz**: Ce raccordement doit être effectué dans les règles de l'art comme prévu par les normes en vigueur CEI.

DANGER !
Seul un technicien habilité peut effectuer l'installation électrique.
Avant de réaliser les raccordements ou tout opération sur les pièces électriques, désactiver toujours l'alimentation électrique et s'assurer qu'elle ne puisse être réactivée par accident.
Installer, sur la ligne d'alimentation électrique de la chaudière, un interrupteur bipolaire avec une distance entre les contacts de plus de 3 mm, facile d'accès, de façon à accélérer d'éventuelles opérations de maintenance.

Le remplacement du câble d'alimentation doit être effectué par un technicien autorisé. Le non respect des indications précédentes peut compromettre la sécurité de l'appareil.

RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Brancher le câble d'alimentation d'abord sur l'arrière de la chaudière et puis à une prise électrique murale.
L'interrupteur général placé sur l'arrière est à actionner uniquement pour allumer la chaudière ; dans les autres cas, il est conseillé de le maintenir éteint.

Durant la période où l'on n'utilise pas la chaudière, il est conseillé d'enlever le câble d'alimentation de la chaudière.

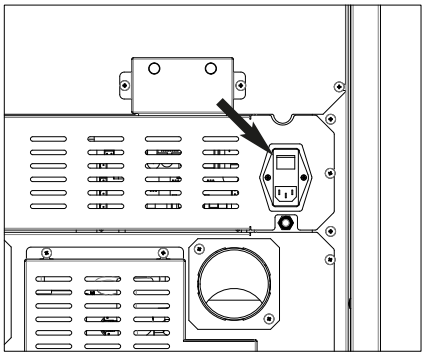

RACCORDEMENT ELECTRIQUE

7-PREMIERE MISE EN MARCHE

AVANT L'ALLUMAGE

MISES EN GARDE GENERALES

Enlever du foyer du produit et du verre tous les composants qui pourraient brûler (instructions, les différentes étiquettes adhésives et l'éventuel polystyrène).

Contrôler que le brasier soit bien positionné et qu'il repose bien sur la base.

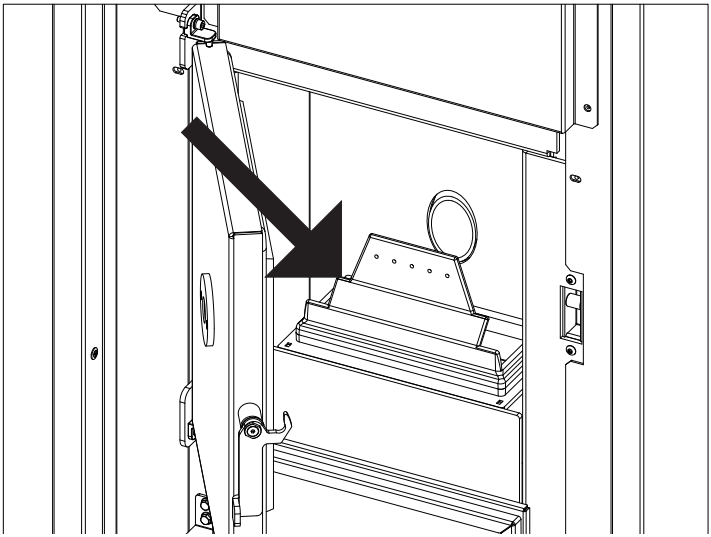

Après une longue inactivité, enlever du réservoir (**en se servant d'un aspirateur avec un long tube**) d'éventuels résidus de pellets stockés depuis longtemps étant donné qu'ils pourraient avoir absorbé de l'humidité changeant ainsi leurs caractéristiques originales et n'étant donc plus appropriés pour la combustion.

Le premier allumage pourrait aussi ne pas marcher, étant donné que la vis sans fin est vide et n'arrive pas toujours à charger à temps le brasier de la quantité nécessaire de pellets pour le départ normal de la flamme.

ANNULER LA CONDITION D'ALARME DE DEFAUT D'ALLUMAGE EN APPUYANT SUR LA TOUCHE 1 (ESC). ENLEVER LES PELLETS RESTES DANS LE BRASIER ET RALLUMER.

Si après des défauts d'allumage répétés, la flamme n'apparaît toujours pas même avec un apport régulier de pellets, vérifier l'emplacement correct du brasier qui doit être**parfaitement en appui en adhérant bien à son logement d'encastrement et nettoyé d'éventuelles incrustations de cendre.** Si un tel contrôle ne révèle rien d'anormal alors cela signifie qu'il pourrait y avoir un problème lié aux composants du produit ou bien dû à une mauvaise installation.

ENLEVER LES PELLETS DU BRASIER ET DEMANDER L'INTERVENTION D'UN TECHNICIEN AUTORISE.

Éviter de toucher la chaudière durant le premier allumage car à cette étape le vernis s'endurcit ; en touchant le vernis, la surface en acier pourrait émerger.

Si nécessaire, rafraîchir le vernis avec un spray de la couleur correspondante (voir «Accessoires pour chaudière à pellets»).

Il est bon de bien aérer l'environnement durant l'allumage initial car le produit dégagera un peu de fumée et d'odeur de vernis.

7-PREMIERE MISE EN MARCHE

Ne pas rester à proximité du produit et comme nous l'avons déjà dit, bien aérer la pièce. La fumée et l'odeur de vernis disparaîtront après une heure de fonctionnement environ ; rappelons néanmoins qu'elles ne sont pas nocives pour la santé.
La chaudière aura tendance à s'élargir ou à se contracter durant les phases d'allumage et de refroidissement, par conséquent elle pourra émettre de légers grincements.
Le phénomène est tout à fait normal puisque la structure est en acier laminé et il ne devra donc pas être considéré comme étant un défaut.
Il est extrêmement important de s'assurer de ne pas surchauffer tout de suite la chaudière mais de l'amener de façon progressive à température en utilisant au début de faibles puissances.
De cette façon, on évitera des dommages des plaques en céramique ou en pierre serpentine, des soudures et de la structure en acier.

NE VOUS ATTENDEZ PAS TOUT DE SUITE A DES PRESTATIONS DE CHAUFFAGE !!!

OUVERTURE/FERMETURE PORTE INTERNE

ATTENTION !
Pour un fonctionnement correct du produit, la porte doit être bien fermée.

Pour ouvrir la porte interne, soulever et tirer la poignée vers soi. Si vous avez besoin d'ouvrir la porte avec la chaudière en fonctionnement, il est nécessaire d'utiliser des vêtements de protection thermique (par exemple, des gants en cuir).

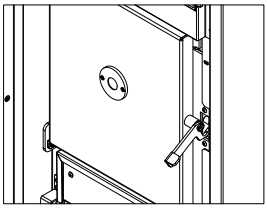

OUVERTURE PORTE INTERNE.

REGLAGES A EFFECTUER AVANT LE PREMIER ALLUMAGE

Une fois le câble d'alimentation branché en haut du produit, amener l'interrupteur, toujours situé à l'arrière, sur la position (**I**). Pour allumer ou éteindre la chaudière, appuyer sur la touche **1** du tableau de commande.

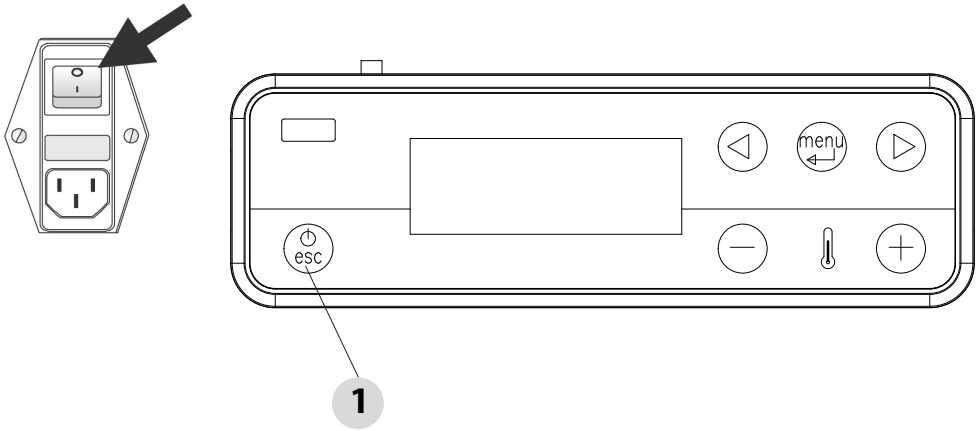

7-PREMIERE MISE EN MARCHE

CHARGEMENT DES PELLETS

Le chargement des pellets peut être manuel ou automatique. A vide, le réservoir contient environ 100 litres de pellets, soit 70 kg environ.

Chargement manuel :

- Ouvrir directement la porte supérieure de la chaudière et verser les granules.

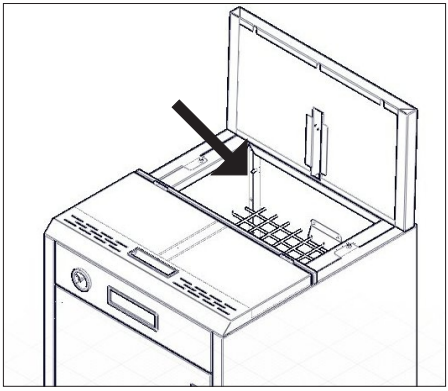

Chargement automatique (pour assortir le réservoir à distance de 100/200 ou 400 kg - en option - voir accessoires

- Lever la plaque ronde de la porte, couper l'isolant et insérer le tuyau du réservoir. Charger le réservoir en option.

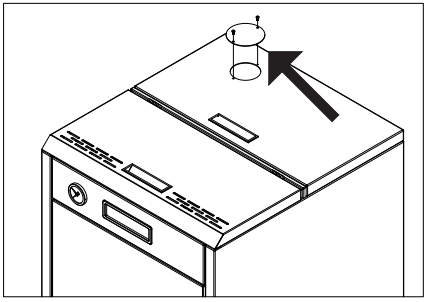

Ne jamais enlever la grille de protection à l'intérieur du réservoir ; en chargeant, éviter que le sachet de pellets entre en contact avec les surfaces chaudes.

8 - RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

ECRAN TABLEAU COMMANDE

Rubriques du menu

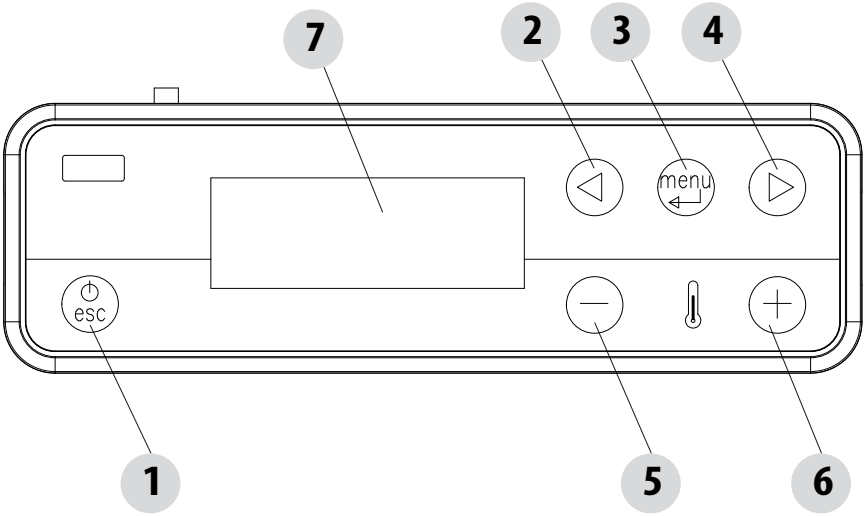

LEGENDE

1. Allumage/arrêt de la chaudière 2. Défilement du menu de programmation en descendant. 3. Menu. 4. Défilement du menu de programmation en montant.	5. Diminuer set température/fonctions de programmation. 6. Augmenter set température/fonctions de programmation. 7. Affichage.

MENU PRINCIPAL

On y accède en appuyant sur la touche 3 (menu). Les rubriques auxquelles on accède sont :

- Date et Heure
- Timer
- Sleep (seulement avec la chaudière allumée)
- Configurations
- Infos

Configuration date et heure

Pour configurer date et heure, procéder comme suit :

- Appuyer sur la touche "menu" .
- Sélectionner «date et heure».
- Confirmer en appuyant sur "menu".
- Défiler avec les flèches et sélectionner les variables à modifier une à la fois : Jour, heure, minutes, numéro de jour, mois, année.
- Sélectionner «menu» pour confirmer.
- A l'aide des touches + -, modifier.
- Enfin, appuyer sur «menu» pour confirmer et sur «esc» pour sortir.

8 - RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

MODE PROGRAMME (TIMER) - Menu principal

Le réglage du jour et de l'heure courants est fondamental pour le fonctionnement correct du chrono.

Six programmes TIMER peuvent être définis ; pour chacun, l'utilisateur peut choisir l'heure d'allumage, d'arrêt et les jours de la semaine où il est actif.
Lorsqu'un ou plusieurs programmes sont actifs, le panneau affiche en alternance le statut du poêle et TIMER «n», où «n» est le nombre relatif aux programmes timer activés, séparés entre eux par un tiret
Exemple :
TIMER 1 Programme timer 1 actif
TIMER 1-4 Programmes timer 1 et 4 actifs.
TIMER 1-2-3-4-5-6 Programmes timer tous actifs.
EXEMPLE DE PROGRAMMATION
Chaudière allumée ou éteinte :

- entrer dans le MENU,
- défiler avec les flèches <> jusqu'à la rubrique TIMER,
- Appuyer sur la touche "menu".
- le système propose P1 (Appuyer sur les touches <> pour les timer successifs P2,P3, P4, P5, P6)
- pour activer «P1», appuyer sur la touche «menu».
- appuyer sur + - et sélectionner ON
- confirmer avec la touche "menu".

A ce stade, il proposera 00:00 comme horaire de départ, à l'aide de la touche + - , régler l'heure de début et appuyez sur le «menu» pour confirmer.
La prochaine étape propose comme horaire d'arrêt un temps supérieur de 10 minutes par rapport à celui configuré pour l'allumage : appuyez sur la touche + et régler le temps d'arrêt, confirmez en appuyant sur «menu».
Ensuite les jours de la semaine seront proposés pour activer ou non le timer à peine configuré. Avec les boutons - ou + mettre en évidence avec un fond blanc le jour où vous souhaitez activer la minuterie et confirmez en appuyant sur «menu». Si aucun jour de la semaine n'est confirmé comme étant actif, à son tour, le programmateur ne sera pas actif dans l'écran d'état.
Continuer avec la programmation de jours suivants ou appuyez sur la touche «ESC» pour quitter. Répétez la procédure pour programmer les autres timer.
EXEMPLES DE PROGRAMMATION :

P1			P2		
on	off	jour	on	off	jour
08:00	12:00	lun	11:00	14:00	lun
Allumage de 08:00 à 14:00					

P1			P2		
on	off	jour	on	off	jour
08:00	11:00	lun	11:00	14:00	lun
Allumage de 08:00 à 14:00					

P1			P2		
on	off	jour	on	off	jour
17:00	24:00	lun	00:00	06:00	mar
Allumage de 17:00 le lundi à 06:00 le mardi					

8 - RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

NOTES POUR LE FONCTIONNEMENT TIMER

- Le départ avec timer se produit toujours avec la dernière température et ventilation configurées (ou avec les configurations par défaut de 20°C et V3 si elles n'ont jamais été modifiées).
- L'heure d'allumage défile de 00:00 à 23:50
- Si l'heure d'arrêt n'est pas en mémoire, il propose l'heure d'allumage à + 10 minutes
- Un programme timer éteint le poêle à 24:00 d'un jour et un autre programme l'allume à 00:00 le jour suivant : lla chaudière reste allumée.
- Un programme propose un allumage et un arrêt dans des horaires compris à l'intérieur d'un autre programme timer : si la chaudière est déjà allumée, le start n'aura pas d'effet, tandis que le OFF l'éteindra.
- Dans l'état de chaudière allumée et de timer actif, appuyez sur l'interrupteur OFF, la chaudière s'éteint et elle se réallumera automatiquement à la prochaine heure prévue par le timer.
- Dans l'état de chaudière éteinte et de timer actif, appuyez sur l'interrupteur ON, la chaudière s'allume et s'éteindra à l'heure prévue par le timer actif.

FONCTION SLEEP (menu principal)

Le sleep s'active seulement lorsque la chaudière est allumée et il permet de configurer rapidement un horaire auquel le produit doit s'éteindre.
Pour configurer le sleep, agir comme ci-après :

- Entrer dans MENU
- Défiler jusqu'à SLEEP avec les flèches <>
- Appuyer sur Menu
- Avec les touches + -, régler l'heure d'arrêt souhaitée.

Le panneau affiche un temps d'arrêt de 10 minutes après l'heure actuelle, réglable avec la touche 4 jusqu'au lendemain (je peux reporter l'arrêt jusqu'à un maximum de 23 heures et 50 minutes).
Si j'active la fonction SLEEP avec TIMER activé le premier prend d'abord la tête, de sorte que la chaudière ne s'éteindra pas à l'heure prévue par le timer mais à l'huere établie par le sleep même si elle est postérieure à arrêt prévu par le timer.

MENU REGLAGES

Pour accéder au menu de réglages, agir comme suit :

- Appuyer sur les touches - +.
- Défiler avec les flèches < > et choisir "Set T Amb." ou "Set T eau " ou "Vitesse Echangeur»
- Appuyer sur «menu» pour entrer dans l'option choisie.
- Modifier avec les touches + -.
- Enfin, appuyer sur «menu» pour confirmer et sur «esc» pour sortir.

8 - RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

MENU CONFIGURATIONS

Le menu CONFIGURATIONS permet d'agir sur les modalités de fonctionnement de la chaudière :

a. Langue
b. nettoyage (visualisé seulement lorsque la chaudière est éteinte).
c. Chargement vis sans fin (visualisé seulement lorsque la chaudière est éteinte).
d. Tons
e. Thermostat externe (activation).
f. Auto Eco (activation).
g. T Spegnim-Eco (défaut 10 minutes).
h. T on pompe (défaut 50°C).
i. Chaudière auxiliaire (défaut désactivée).
j. Recette pellets
k. Ventilation % rpm fumées.
l. Puissance maximale (1-5 défaut 5).
m. Test composants (visualisé seulement lorsque la chaudière est éteinte).
n. Fonction «ramoneur» (activable seulement lorsque la chaudière est allumée, pour vérifier les émissions sur le terrain).
o. Configuration installation (d'usine : installation 02).
p. Saison.
q. Menu technique

REMARQUE : Certaines rubriques mentionnées ci-dessus ne sont pas activables dans des»configurations installation» déterminées.

a - Langue

Pour sélectionner la langue, agir comme suit :

- Appuyer sur la touche "menu" .
- Parcourir avec les flèches jusqu'aux "Configurations".
- Appuyer sur «menu» pour confirmer.
- Parcourir avec les flèches et choisir «langue".
- Appuyer sur «menu» pour confirmer.
- Avec les touches + - , choisir la langue souhaitée ((IT/EN/DE/FR/ES/NL/PL/DA)
- Enfin, appuyer sur «menu» pour confirmer et sur «esc» pour sortir.

b - Entretien

Pour choisir «Entretien» (seulement lorsque la chaudière est éteinte), agir comme suit :

- Appuyer sur la touche "menu" .
- Parcourir avec les flèches jusqu'aux "Configurations".
- Appuyer sur «menu» pour confirmer.
- Parcourir avec les flèches et choisir «Entretien".
- Appuyer sur «menu» pour confirmer.
- A l'aide des touches + -, sélectionner «ON».
- Enfin, appuyer sur «menu» pour confirmer et sur «esc» pour sortir.

8 - RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

c - Chargement vis sans fin

Cette fonction permet d'effectuer un remplissage du système de chargement des pellets. Activable seulement lorsque l'appareil est éteint, elle affiche un compte à rebours 180 «au terme duquel la vis sans fin s'arrête automatiquement, ainsi qu'en quittant le menu.
Pour choisir «Chargement vis sans fin» (seulement lorsque la chaudière est éteinte), agir comme suit :

- Appuyer sur la touche "menu" .
- Parcourir avec les flèches jusqu'aux "Configurations".
- Appuyer sur «menu» pour confirmer.
- Parcourir avec les flèches et choisir «Chargement vis sans fin".
- Appuyer sur «menu» pour confirmer.
- A l'aide des touches + -, sélectionner «Habiliter».
- Enfin, appuyer sur «menu» pour confirmer et sur «esc» pour sortir.

d - Tons

Cette fonction est désactivée par défaut : pour l'activer, agir comme suit :

- Appuyer sur la touche "menu" .
- Parcourir avec les flèches jusqu'aux "Configurations".
- Appuyer sur «menu» pour confirmer.
- Parcourir avec les flèches et choisir «tons".
- Appuyer sur «menu» pour confirmer.
- A l'aide des touches + -, sélectionner «ON».

e - Thermostat externe (voir chapitre spécifique)

THERMOSTAT EXTERNE (non compris avec la chaudière et aux frais de l'usager)
La température de la chaudière peut être également commandée par un thermostat d'ambiance externe. Il est placé dans une position médiane par rapport à la pièce d'installation et il garantit une plus grande correspondance entre la température de chauffage demandée par la chaudière et celle qu'elle fournit effectivement.
Raccorder les câbles en provenance du thermostat externe aux points 1-2 de la borne présente sur la chaudière.
Après avoir raccordé le thermostat, il faut l'activer.
Pour ce, agir comme suit :

- Appuyer sur la touche "menu" .
- Parcourir avec les flèches jusqu'aux "Configurations".
- Sélectionner en appuyant sur "Menu".
- Parcourir de nouveau avec les flèches jusqu'à "Thermostat externe".
- Sélectionner en appuyant sur "Menu".
- Appuyer sur les touches - +.
- Pour activer le thermostat externe, sélectionner «On».
- Appuyer sur la touche "menu" pour confirmer.
- Appuyer sur la touche «esc» pour sortir.

f - Auto-Eco activation

Pour sélectionner la fonction Auto-Eco, agir comme suit :

- Appuyer sur la touche "menu" .
- Parcourir avec les flèches jusqu'aux "Configurations".
- Appuyer sur «menu» pour confirmer.
- Parcourir avec les flèches et choisir «Auto-Eco".
- Appuyer sur «menu» pour confirmer.
- A l'aide des touches + -, sélectionner «ON».
- Enfin, appuyer sur «menu» pour confirmer et sur «esc» pour sortir.

8 - RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

g - t Arrêt Eco

Pour sélectionner la fonction t arrêt Eco, agir comme suit :

- Appuyer sur la touche "menu" .
- Parcourir avec les flèches jusqu'aux "Configurations".
- Appuyer sur «menu» pour confirmer.
- Parcourir avec les flèches et choisir «t Arrêt Eco".
- Appuyer sur «menu» pour confirmer.
- Avec les touches + - , entrer les minutes.
- Enfin, appuyer sur «menu» pour confirmer et sur «esc» pour sortir.

MODE AUTO ECO

Pour l'activation du mode «Auto Eco» et du réglage du temps, voir respectivement le paragraphe 8 f et 8 g.

La possibilité de régler le «t arrêt ECO» découle de la nécessité d'avoir un fonctionnement correct dans la multiplicité des environnements dans lesquels l'appareil peut être installé et pour éviter des arrêts et des rallumages incessants dans le cas où la température ambiante est soumise à des changements soudains (courants d'air, pièves mal isolées, etc.). La procédure d'arrêt par ECO est activée automatiquement lorsque tous les dispositifs de rappel de puissance prévus par la «configuration du système» sont remplies : sonde d'ambiance/thermostat externe (configurations 1-2-3), fluxostat (configuration 2), thermostat/ntc (10 kΩ ß3435) échangeur (configuration 4-5) ou thermostat/ntc (10 kΩ ß3435) bouilleur (configuration 2-3). Si tous les dispositifs prèsents sont satisfaits, le début de la diminution du temps «OFF t ECO» commence (d'usine 10 minutes, réglable dans le menu «Configurations»). Pendant cette phase, l'affichage du panneau est ON avec une alternance de petite flamme et Chrono (si activé) - Eco actif. Le haut de l'écran affiche les minutes pour indiquer le compte à rebours pour Eco Stop. La flamme va sur P1 et y reste jusqu'à la fin du temps «t arrêt Eco « planifié et, si les conditions sont toujours remplies, elle passe à la phase d'arrêt. Le compte d'arrêt de ECO se met à zéro si l'un des dispositifs rappelle de la puissance.

A partir du moment où l'arrêt commence, sur le panneau apparaît : Off - Eco Actif - petite flamme clignotante.

Après avoir atteint les conditions de chaudière à l'arrêt, le panneau indique OFF-ECO avec le symbole de la flamme éteint.

Pour le ré-allumage par ECO les conditions suivantes doivent être remplies en même temps :

- Rappel de puissance
- 5 minutes après le début de l'arrêt.
- $TH_2O < TSetH_2O$.
- Si c'est l'eau chaude sanitaire (ECS) qui appelle de la puissance, les 5 minutes sont ignorées et le poêle repart si besoin est.

REMARQUE : En configuration 4 - 5 , le mode Auto Eco est activé automatiquement. même lorsqu'en configuration 2-3, la fonction «été» se configure , il est activé automatiquement. Dans les cas qui prévoient qu'il soit actif, il n'est pas possible de désactiver le mode.

h - T On Pompe

Cette rubrique permet de régler la température d'activation de la pompe.

Pour sélectionner la fonction T On Pompe, agir comme suit :

- Appuyer sur la touche "menu" .
- Parcourir avec les flèches jusqu'aux "Configurations".
- Appuyer sur «menu» pour confirmer.
- Parcourir avec les flèches et choisir «T On Pompe".
- Appuyer sur «menu» pour confirmer.
- A l'aide des touches + -, modifier les degrés.
- Enfin, appuyer sur «menu» pour confirmer et sur «esc» pour sortir.

i - Chaudière auxiliaire

Installer un module supplémentaire (en option) pour permettre l'allumage d'une chaudière auxiliaire si la chaudière est éteinte ou en alarme. Les réglages d'usine prévoient que cette fonction soit désactivée, si vous avez besoin de l'activer, entrer dans le menu configurations.

j - Recette Pellets

Cette fonction sert à adapter la chaudière aux pellets utilisés. En effet, vu que le marché propose de nombreux types de pellets, le fonctionnement de la chaudière varie beaucoup en fonction de la qualité du combustible. Dans le cas où les pellets ont tendance à s'encrasser dans le brasier pour une surcharge de combustible ou dans le cas où la flamme est toujours trop élevée même à faible puissance et, vice versa, si la flamme est faible, il est possible d'augmenter / diminuer l'apport de granulés dans la brasier :
les valeurs disponibles sont :
-3 = Diminution de 30% par rapport au paramètre d'usine.
-2 = Diminution de 20% par rapport au paramètre d'usine.
-1 = Diminution de 10% par rapport au paramètre d'usine.
0 = Aucune variation .
1 = Augmentation de 5% par rapport au paramètre d'usine.
2 = Augmentation de 10% par rapport au paramètre d'usine.
3 = Augmentation de 15% par rapport au paramètre d'usine.

Pour modifier la recette, agir comme suit :
- Appuyer sur la touche "menu" .
- Parcourir avec les flèches jusqu'aux "Configurations".
- Appuyer sur «menu» pour confirmer.
- Parcourir avec les flèches et choisir «Recette Pellets".
- Appuyer sur «menu» pour confirmer.
- A l'aide des touches + -, modifier le pourcentage.
- Enfin, appuyer sur «menu» pour confirmer et sur «esc» pour sortir.

m - Ventilation % rpm fumées.

Dans le cas où l'installation présenterait des difficultés pour l'évacuation des fumées (absence de tirage ou même une pression dans le conduit), il est possible d'augmenter la vitesse d'expulsion des fumées et des cendres. Cette modification permet de résoudre de façon optimale également tous les problèmes possibles d'obstruction de pellets dans le brasier et de formation de dépôts sur le fond du brasier qui se produisent à cause de combustibles de mauvaise qualité ou laissant trop de cendres. Les valeurs disponibles sont de -30% à + 50% avec des variations de 10% à la fois. La variation en négatif peut servir dans le cas où la flamme est trop basse.
Pour modifier le paramètre, agir comme suit :
- Appuyer sur la touche "menu" .
- Parcourir avec les flèches jusqu'aux "Configurations".
- Appuyer sur «menu» pour confirmer.
- Parcourir avec les flèches et choisir "Var.rpm fumées".
- Appuyer sur «menu» pour confirmer.
- A l'aide des touches + -, modifier le pourcentage.
- Enfin, appuyer sur «menu» pour confirmer et sur «esc» pour sortir.

n - Puissance maximale

Elle permet de fixer la limite maximale de la flamme à laquelle l'appareil peut opérer pour atteindre la température imposée. Pour modifier la puissance, agir comme suit :
- Appuyer sur la touche "menu" .
- Parcourir avec les flèches jusqu'aux "Configurations".
- Appuyer sur «menu» pour confirmer.
- Parcourir avec les flèches et choisir «Puissance maximale".
- Appuyer sur «menu» pour confirmer.
- Avec les touches + -, modifier la puissance de 01 à 05
- Enfin, appuyer sur «menu» pour confirmer et sur «esc» pour sortir.

8 - RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

o - Test composants

Il peut s'effecteur seulement lorsque l'appareil est éteint, il permet de sélectionner les composants à tester :

- **BOUGIE DE PRECHAUFFAGE**: elle est activée pour une durée fixe d'1 minute au cours de laquelle le panneau affiche les secondes du compte à rebours.
- **Vis sans fin**: elle est alimentée pour une durée fixe d'1 minute au cours de laquelle le panneau affiche les secondes du compte à rebours.
- **Aspirateur**: elle est activé à 2500 rpm pour une durée fixe d'1 minute au cours de laquelle le panneau affiche les secondes du compte à rebours.
- **Echangeur**: il permet de faire le test en V5 pour une durée fixe d'1 minute au cours de laquelle le panneau affiche les secondes du compte à rebours.
- **POMPE**: elle est activée pour une durée fixe de 10 secondes au cours de laquelle le panneau affiche les secondes du compte à rebours
- **3 voies**: la vanne à 3 voies est activée pour une durée fixe d'1 minute au cours de laquelle le panneau affiche les secondes du compte à rebours.

Pour activer la fonction «Test composants» (seulement lorsque la chaudière est éteinte), agir comme suit :

- Appuyer sur la touche "menu" .
- Parcourir avec les flèches jusqu'aux "Configurations".
- Appuyer sur «menu» pour confirmer.
- Parcourir avec les flèches et choisir «Test composants».
- Appuyer sur «menu» pour confirmer.
- Avec les touches + - , choisir le test à effectuer
- Enfin, appuyer sur «menu» pour confirmer et sur «esc» pour sortir.

p - Fonction Ramoneur

Cette fonctionnalité peut être activée uniquement lorsque l'appareil est allumé et qu'il délivre de la puissance et la force de fonctionnement en chauffage avec des paramètres P5, avec ventilateur (si présent) en V5. Toutes les corrections éventuelles doivent être entendues en pourcentage de charge / ventilation fumées La durée de cet état est de 20 minutes, le panneau affiche le compte à rebours. Durant cet intervalle, ne pas écouter les éventuels thermostat/échangeur/set point d'ambiance/ set point H_2O, seul l'arrêt de sécurité reste actif à 85°C. A tout moment le technicien peut interrompre cette phase au moyen d'une pression rapide de la touche on/off. Pour sélectionner la fonction «Ramoneur», agir comme suit :

- Appuyer sur la touche "menu" .
- Parcourir avec les flèches jusqu'aux "Configurations".
- Appuyer sur «menu» pour confirmer.
- Parcourir avec les flèches et choisir «Fonction Ramoneur".
- Appuyer sur «menu» pour confirmer.
- A l'aide des touches + -, sélectionner «ON» (par défaut Off)
- Enfin, appuyer sur «menu» pour confirmer et sur «esc» pour sortir.

q - Configuration dispositif

Pour modifier la configuration du dispositif, agir comme suit :

- Appuyer sur la touche "menu" .
- Parcourir avec les flèches jusqu'aux "Configurations".
- Appuyer sur «menu» pour confirmer.
- Parcourir avec les flèches et choisir «Configuration dispositif ".
- Appuyer sur «menu» pour confirmer.
- Avec les touches + -, modifier la puissance de 01 à 05
- Enfin, appuyer sur «menu» pour confirmer et sur «esc» pour sortir.

8 - RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

r - Saison

Dans les configurations 2 et 3, en habilitant la fonction '»été», la déviation de la valve à 3 voies est inhibée vers le système de chauffage afin d'éviter que les radiateurs se réchauffent, donc le flux est toujours dirigé vers l'eau chaude sanitaire (ECS).
En activant l'option «été», la fonction auto-eco (non disactivable) est habilitée automatiquement. La sonde d'ambiance /thermostat externe ne doivent pas être écoutés.
Pour modifier la fonction, agir comme suit :

- Appuyer sur la touche "menu" .
- Parcourir avec les flèches jusqu'aux "Configurations".
- Appuyer sur «menu» pour confirmer.
- Parcourir avec les flèches et choisir «Saison".
- Appuyer sur «menu» pour confirmer.
- A l'aide des touches + -, modifier «été» ou «hiver».
- Enfin, appuyer sur «menu» pour confirmer et sur «esc» pour sortir.

s - Menu technique

Pour accéder au menu technique, appeler un centre d'assistance car il faut un mot de passe pour entrer.
Pour intervenir sur le «menu technique», agir comme suit :

- Appuyer sur la touche "menu" .
- Parcourir avec les flèches jusqu'aux "Configurations".
- Appuyer sur «menu» pour confirmer.
- Parcourir avec les flèches et choisir «menu technique".
- Appuyer sur «menu» pour confirmer.
- Avec les touches + -, choisir «type de produit», «service», «paramètres», «paramètres sanitaires», «mémoires compteurs», «activer ventilateur» et «données de l'échangeur»
- Enfin, appuyer sur «menu» pour confirmer et sur «esc» pour sortir.

8 - RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

CONFIGURATIONS DISPOSITIF

Au moment de l'installation, le produit doit être configuré en fonction du type de l'installation en sélectionnant le paramètre du menu «CONFIGURATIONS» prévu à cet effet.

Il y a 5 configurations possibles, comme décrit ci-dessous :

Configuration	Description
1	Gestion température d'ambiance au moyen d'une sonde présente sur la chaudière qui habilite le thermostat d'ambiance externe.
2	2.1 Gestion température d'ambiance au moyen d'une sonde sur la chaudière ou en habilitant un thermostat d'ambiance externe ; production eau chaude sanitaire instantanée avec échangeur à plaques CONFIGURATION D'USINE.
	2,2 Gestion température d'ambiance au moyen d'une sonde sur la chaudière ou en habilitant un thermostat externe ; production eau chaude sanitaire pour bouilleur ou ballon avec thermostat (en option).
3	Gestion température d'ambiance au moyen d'une sonde sur la chaudière ou en habilitant un thermostat d'ambiance externe ; production eau chaude sanitaire avec sonde ntc (10 kΩ ß3435).
4	Gestion échangeur externe commandé par thermostat.
5	Gestion échangeur externe commandé par sonde ntc (10 kΩ ß3435).

CONFIGURATION 1

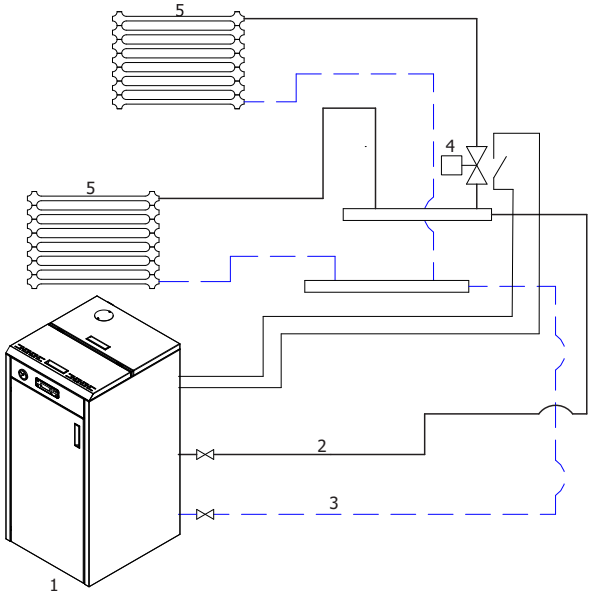

8 - RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

CONFIGURATION 2.1 (D'USINE)

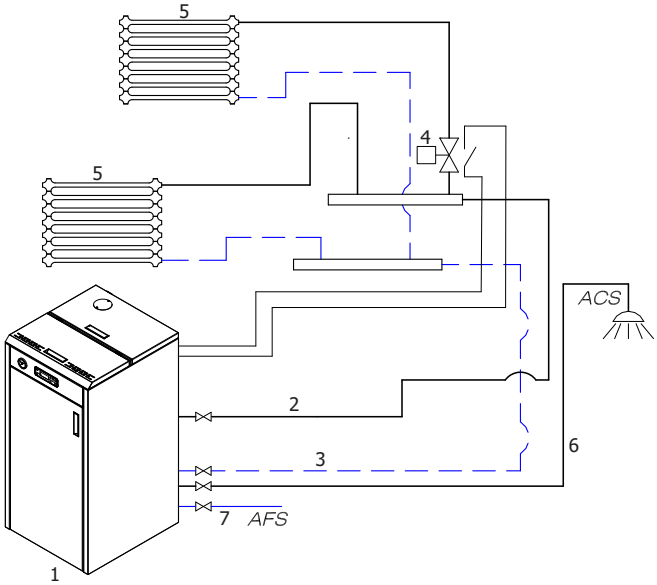

CONFIGURATION 2,2

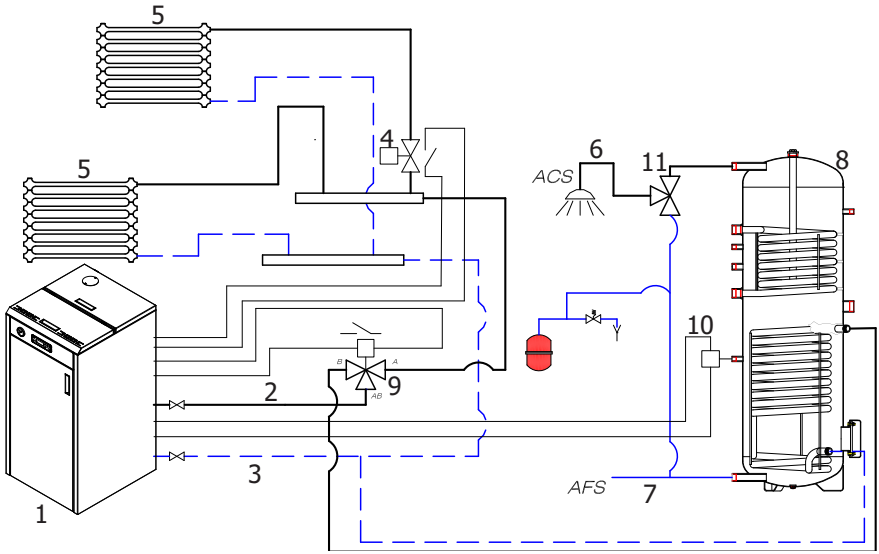

CONFIGURATION 3

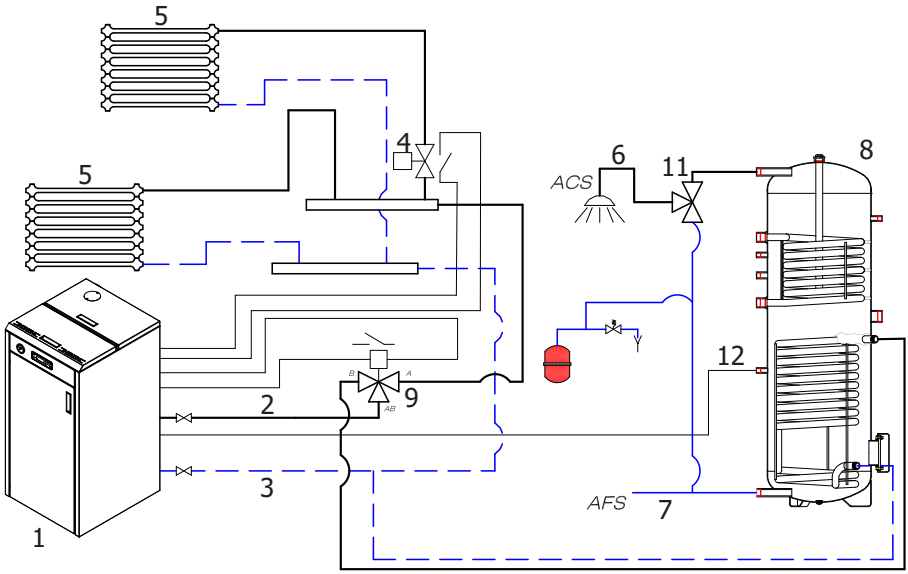

CONFIGURATION 4

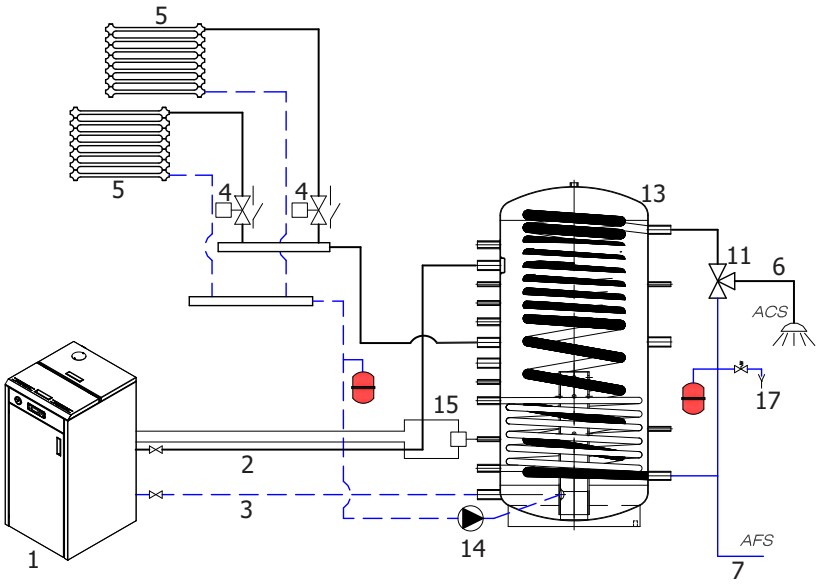

CONFIGURATION 5

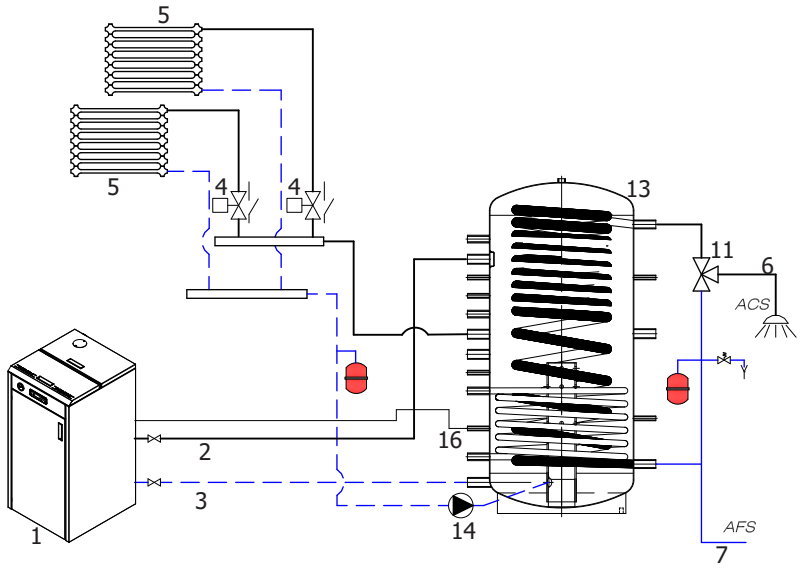

1	COMPACT
2	REFOULEMENT CHAUFFAGE
3	RETOUR CHAUFFAGE
4	VANNE DE ZONE
5	CORPS DE CHAUFFAGE
6	EAU CHAUDE SANITAIRE
7	EAU FROIDE SANITAIRE
8	BOUILLEUR EAU SANITAIRE
9	VANNE DE DEVIATION
10	THERMOSTAT BOUILLEUR
11	VANNE DE MELANGE THERMOSTATIQUE
12	SONDE NTC 10 kΩ β3434 EAU SANITAIRE
13	ECHANGEUR CHAUFFAGE
14	CIRCULATEUR DISPOSTIF CHAUFFAGE
15	THERMOSTAT ECHANGEUR
16	SONDE NTC 10 kΩ β3434 ECHANGEUR
17	VANNE DE SECURITE

8 - RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

MODE DE FONCTIONNEMENT

Le mode de fonctionnement des chaudières hydro est seulement AUTOMATIQUE (le mode manuel n'est pas prévu). La modulation de la flamme est gérée selon la «Configuration dispositif» par la sonde d'ambiance placée sur l'arrière de l'appareil (voir dessin), par le thermostat externe, par la température de l'eau dans la chaudière ou par les sondes NTC.

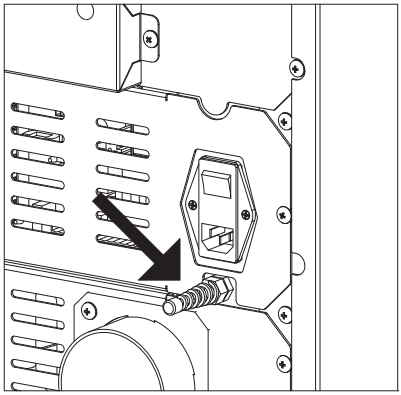

RACCORDEMENT ELECTRIQUE

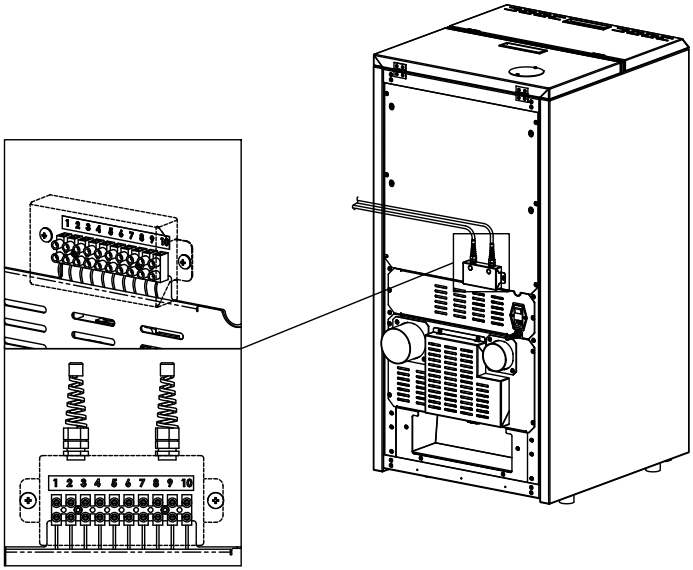

CONTACTS A BORNE	
POS.1-2 THERMOSTAT EXTERNE/ THERMOSTAT PUFFER	POS.8 NEUTRE VANNE A TROIS VOIES
POS.3-4 SONDE ECHANGEUR/BOUILLEUR	POS.9 PHASE VANNE A TROIS VOIES (sanitaire)
POS.5 PRISE DE TERRE	POS.10 PHASE VANNE A TROIS VOIES (chauffage)
POS.6 - 7 CHAUDIERE SUPPLEMENTAIRE	

8 - RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

N.B: POUR LES BRANCHEMENTS ELECTRIQUES, CONSULTER LE CHAPITRE "14-SCHEMA ELECTRIQUE" DU PRESENT MANUEL.

Les câbles du pressostat eau qui sont placés dans la chaudière doivent être nécessairement raccordés au kit hydraulique (en option).
Les câbles du fluxostat sont prédisposés dans la chaudière pour le raccordement au kit hydraulique (en option) avec eau sanitaire.

ALLUMAGE

Appuyer sur la touche **1** (esc) pour allumer ; sur le panneau, vous verrez ON et la flamme qui clignote. Quand la flamme cesse de clignoter, la chaudière a atteint la condition de fonctionnement pour l'érogation de puissance».
La température d'ambiance réglée en usine est de 20 ° C, si vous voulez la changer, agir comme décrit dans le menu réglages, agir de la même façon pour régler la température de l'eau de chauffage et la vitesse du ventilateur d'ambiance. Pour activer un éventuel thermostat externe, voir le paragraphe spécifique.

EROGATION DE PUISSANCE

Après avoir allumé, sur le panneau vous verrez ON avec flamme fixeau niveau 3 . La modulation ultérieure de la flamme à de faibles puissances ou à des puissances supérieures est traitée en autonome selon les températures prévues dans la «Configuration d'installation» atteintes.

9 - DISPOSITIFS DE SECURITE ET ALARMES

Le produit est fourni avec les dispositifs de sécurité suivants.

PRESSOSTAT
Il contrôle la pression dans le conduit des fumées. Il permet de bloquer la vis sans fin de chargement des pellets si la vanne d'évacuation est bouchée ou s'il y a des contre-pressions importantes. (vent)

SONDE TEMPÉRATURE FUMÉES
Elle relève la température des fumées en permettant le démarrage ou bien en arrêtant le produit lorsque la température des fumées descend en-dessous de la valeur préconfigurée.

THERMOSTAT A CONTACT DANS LE RESERVOIR COMBUSTIBLE
Si la température dépasse la valeur de sécurité réglée, il arrête immédiatement le fonctionnement de la chaudière.

THERMOSTAT A CONTACT DANS LA CHAUDIÈRE
Si la température dépasse la valeur de sécurité réglée, il arrête immédiatement le fonctionnement de la chaudière.

SONDE TEMPÉRATURE EAU
Si la température de l'eau s'approche de la température de blocage (85 ° C), la sonde impose à la chaudière d'exécuter l'arrêt automatique «OFF stand-by».

SECURITE ELECTRIQUE
La chaudière est protégée des écarts de courant violents par un fusible général qui se trouve dans le petit tableau de commande placé à l'arrière de la chaudière. D'autres fusibles pour la protection des cartes électroniques sont situés sur celles-ci.

VENTILATEUR FUMEES
Si le ventilateur s'arrête, la carte électronique bloque de façon rapide la fourniture de pellets et le message d'alarme s'affiche.

MOTORÉDUCTEUR
Si le motoréducteur s'arrête, la chaudière continue à fonctionner jusqu'à ce que la flamme s'éteigne à cause du manque de combustible et jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau minimum de refroidissement.

DEFAUT TEMPORAIRE DE COURANT
Si l'absence de tension électrique est inférieure à 10 «, l'appareil retourne à l'état de fonctionnement précédent; si elle est supérieure, il effectue un cycle de refroidissement / rallumage.

DEFAUT D'ALLUMAGE
Si durant la phase d'allumage, aucune flamme ne se développe, la chaudière se met en alarme.

FONCTION ANTIGEL
Si la sonde introduite à l'intérieur de la chaudière relève une température de l'eau inférieure à 5°C, la pompe de circulation s'active automatiquement pour éviter que le dispositif ne congèle.

FONCTION ANTIBLOCAGE POMPE
Si la pompe reste inactive pendant un long moment, elle est activée à intervalles périodiques pendant quelques secondes pour éviter qu'elle ne se bloque.

9 - DISPOSITIFS DE SECURITE ET ALARMES

IL EST INTERDIT DE MANIPULER LES DISPOSITIFS DE SECURITE.
Si le produit N'est PAS utilisé comme reporté dans ce manuel d'instructions, le fabricant décline toute responsabilité pour des dommages aux personnes et objets qui pourraient se produire. Il décline également toute responsabilité pour les dommages corporels ou matériels causés par le défaut de respecter de toutes les règles du manuel et aussi :

- ***Pour la réalisation de travaux d'entretien, de nettoyage et de réparation, adopter toutes les mesures et/ou précautions nécessaires.***
- ***Ne pas manipuler les dispositifs de sécurité.***
- ***Ne pas enlever les dispositifs de sécurité.***
- ***Raccorder le produit à un système d'évacuation des fumées efficace.***
- ***Contrôler que l'environnement où sera installé le produit soit correctement aéré.***

C'est seulement après avoir supprimé la cause qui a provoqué l'intervention du système de sécurité qu'il est possible d'allumer le produit en rétablissant ainsi le fonctionnement automatique de la sonde. Pour comprendre de quelle anomalie il s'agit, consulter ce manuel qui explique, en fonction du message d'alarme que le produit expose, comment intervenir.

9 - DISPOSITIFS DE SECURITE ET ALARMES

SIGNALISATIONS ALARMES

Lorsque survient une situation d'exploitation autre que celle prévue pour le bon fonctionnement de l'appareil, il y a une condition d'alarme.

Le panneau de contrôle donne des informations sur les raisons de l'alarme en cours. Le signal sonore n'est pas prévu uniquement pour les alarmes A01-A02 pour ne pas perturber l'utilisateur s'il manque des pellets dans le réservoir pendant la nuit.

Signalisation panneau	Type de problème	Solution
A01	Défaut d'allumage du feu.	Contrôler la propreté du brasier/le niveau des pellets dans le réservoir.
A02	Extinction anormale du feu.	Contrôler le niveau des pellets dans le réservoir.
A03 **Alarme thermostats**	La température du réservoir des pellets ou la température de l'eau dépasse le seuil de sécurité prévu.	Attendez jusqu'à ce que la phase de refroidissement soit finie, désactivez l'alarme et éteindre l'appareil en plaçant le chargement du combustible au minimum (menu Configurations - Recette de granulés) Si l'alarme persiste, contacter le centre d'assistance. Vérifier si le ventilateur d'ambiance fonctionne correctement (si présent).
A04	Surchauffe des fumées.	le seuil des fumées configuré a été dépassé. Réduire le chargement des pellets (menu CONFIGURATIONS-Recette pellets)
A05 **Alarme pressostats**	Intervention pressostat fumées ou pression de l'eau insufffisante.	Vérifier que la cheminée ne soit pas obstruée et contrôler l'ouverture de la porte ou la pression du dispositif hydraulique.
A08	Fonctionnement anormal du ventilateur des fumées.	Si l'alarme persiste, contacter le centre d'assistance.
A09	Sonde des fumées endommagée	Si l'alarme persiste, contacter le centre d'assistance.
A19	Sonde de l'eau endommagée	Sonde de l'eau détachée/interrompue/défectueuse/ non reconnue.
A20	Alarme sonde échangeur.	Sonde de l'échangeur détachée/interrompue/ défectueuse/non reconnue.
Service	Avis de maintenance périodique (non bloquant).	A l'allumage, lorsqu'apparaît cet écrit clignotant, cela signifie que les heures de fonctionnement pré-établies avant la maintenance sont échues. Appeler le centre d'assistance.

REMISE A ZÉRO DE L'ALARME

Pour remettre l'alarme à zéro, il faut appuyer quelques instants sur la touche 1 (ESC). L'appreil procède à une vérification pour déterminer si la cause de l'alarme persiste ou non

Dans le premier cas, il y aura à nouveau l'affichage de l'alarme, dans le second cas elle se positionnera sur OFF.

Si l'alarme persiste, contacter le centre d'assistance.

9 - DISPOSITIFS DE SECURITE ET ALARMES

ARRET NORMAL (sur le panneau : OFF avec flamme clignotante)

Si vous appuyez sur le bouton d'arrêt ou qu'il y a un signal d'alarme, l'appareil entre dans la phase de coupure thermique qui prévoit l'exécution automatique des opérations suivantes :

- Cesser le chargement des pellets.
- le ventilateur d'ambiance (si applicable) conserve la vitesse configurée jusqu'à ce que la T des fumées n'atteigne 100 ° C, ensuite il se règle automatiquement sur la vitesse minimale jusqu'à ce qu'il atteigne la température d'arrêt.
- Le ventilateur des fumées est réglé au maximum et y reste pour le moment fixe de 10 minutes, après quoi, si la T fumées a chuté en dessous du seuil de coupure, il s'éteint définitivement, sinon mettre à la vitesse minimum jusqu'à atteindre ce seuil pour éteindre ensuite.
- Si le poêle s'éteint régulièrement, mais par l'inertie thermique, la température des fumées dépasse le seuil à nouveau, redémarrer la phase d'arret à la vitesse la plus basse jusqu'à ce que la température redescende.

BLACKOUT CHAUDIERE ALLUMEE

En cas de manque de tension de courant (BLACKOUT), l'appareil se comporte de la façon suivante :

- Blackout inférieur à 10" : il reprend le fonctionnement en cours ;
- Dans le cas où il ya une perte d'alimentation supérieure à 10 «avec poele allumé ou en phase d'allumage, lorsque le foyer est alimenté à nouveau il retourne à son état précédent de fonctionnement en suivant la procédure suivante :

1. Effectuer un refroidissement en activant l'extracteur des fumées au minimum pendant 10 ' et passer au point suivant ;
2. Reporter l'appareil dans la condition de fonctionnement précédente au blackout.

Au cours de la phase 1, le panneau visualise ON BLACK OUT.
Durant la phase 2, le panneau visualise Allumage.
Si l'appareil, pendant la phase 1, reçoit des commandes à partir du panneau, et donc effectuées manuellement par l'utilisateur, alors la chaudière cesse d'effectuer l'état de récupération de blackout et procède à un allumage ou à un arrêt comme selon la commande. .

BLACKOUT SUPERIEUR A 10" AVEC APPAREIL EN PHASE D'ARRET

Dans le cas où il y a une perte d'alimentation supérieure à 10 «avec appareil en phase d'arrêt, lorsque la chaudière est à nouveau alimentée, il repart en mode d'arrêt, même si la température des fumées, dans l'intervalle, a chuté en dessous de 45 ° C. Cette dernière phase peut être évitée en appuyant sur la touche 1 (esc) (passe en allumage) et en réappuyant (en reconnaissant que l'appareil est éteint).

9 - DISPOSITIFS DE SECURITE ET ALARMES

Thermostat de sécurité - Alarme A03

Ce type d'alarme se produit lorsque la température de l'eau dans la chaudière dépasse 95°C.
Les chaudières sont en effet équipées d'un thermostat de sécurité pour éviter que l'eau entre en ébullition.
Le thermostat de sécurité dans les chaudières est à réenclenchement manuel et doit être réinitialisé en appuyant sur le petit bouton situé entre les deux connecteurs faston (voir ci-dessous). Des problèmes de ce type peuvent se produire si la circulation de l'eau est interrompue en cas de blocage de la pompe, si toutes les soupapes sont fermées, si l'électricité est coupée.

ATTENTION :
Toutes les opérations doivent être effectuées exclusivement lorsque la chaudière est éteinte et la prise électrique débranchée.
Si le problème persiste, contacter un centre d'assistance

Pour réinitialiser le thermostat de sécurité, en cas d'alarme A03, procéder comme suit :

- Éteindre la chaudière
- Couper l'alimentation
- Attendre le refroidissement de la chaudière
- Per accedere al termostato di sicurezza è necessario aprire la porta della caldaia, togliere le due viti e rimuovere la piastra (vedi figura Pour accéder au thermostat de sécurité, ouvrir la porte de la chaudière, retirer les deux vis et enlever la plaque (voir figure ci-dessous). L'orifice permet d'accéder au thermostat.
- Réinitialiser le thermostat en appuyant sur le bouton situé entre les deux connecteurs faston, appuyer jusqu'à entendre le déclic (s'il n'est pas possible d'appuyer sur le bouton, cela pourrait vouloir dire que la température de la chaudière est encore élevée ou que le thermostat est endommagé).
- repositionner la plaque
- réalimenter le poêle,
- Annuler l'alarme (si l'alarme persiste, contacter un centre d'assistance).

Pour annuler l'alarme, appuyer sur la touche 1 (ESC) pendant quelques instants. La chaudière procède à une vérification pour déterminer si la cause de l'alarme persiste ou pas. Dans le premier cas, l'alarme sera de nouveau affichée (contacter le centre d'assistance), dans le second elle se placera en mode OFF.

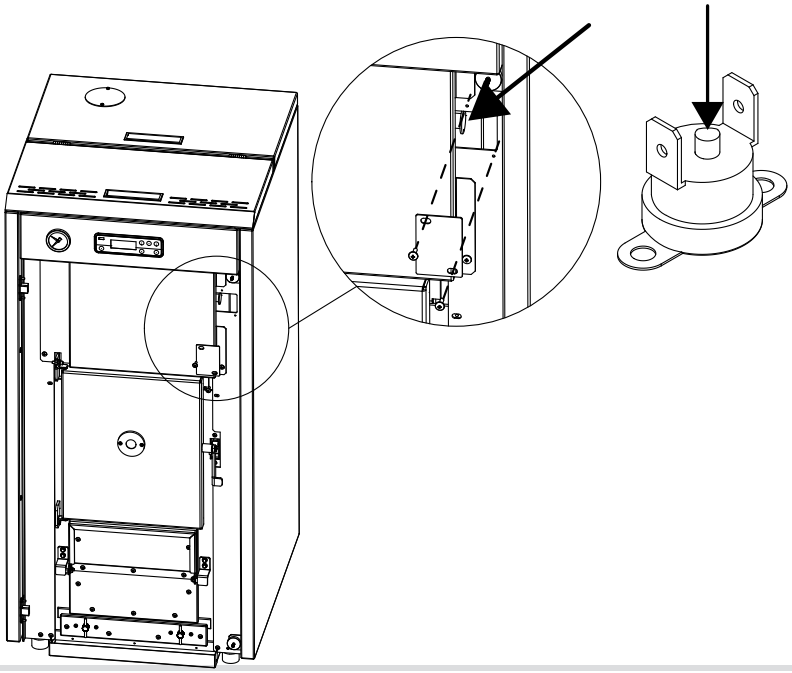

9 - DISPOSITIFS DE SECURITE ET ALARMES

NETTOYAGE QUOTIDIEN OU HEBDOMADAIRE PAR L'UTILISATEUR AVANT CHAQUE ALLUMAGE

Nettoyer le brasier"**G**" au moyen de l'outil prevu à cet effet et enlever les cendres et les éventuelles incrustations qui pourraient obstruer les trous de passage de l'air. Dans le cas d'épuisement de pellets dans le réservoir, il est possible que des pellets non brûlés s'accumulent dans le brasier. Toujours vider le brasier des résidus avant chaque allumage.

SE RAPPELER QUE SEUL UN BRASIER POSITIONNE ET NETTOYE CORRECTEMENT PEUT GARANTIR UN BON ALLUMAGE ET UN FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE VOTRE PRODUIT A PELLETS.

Pour nettoyer de façon efficace le brasier, il faut l'extraire complètement de son emplacement et nettoyer parfaitement tous les trous et la grille placée sur le fond.
En utilisant des pellets de bonne qualité, il suffit généralement d'utiliser un pinceau pour reporter le composant dans des conditions optimales de fonctionnement sinon, en présence d'encrassements difficiles, se servir de l'outil en acier fourni de série avec la chaudière.

CONTROLE TOUS LES 2/3 JOURS

Nettoyer le compartiment autour du brasier en faisant attention aux cendres chaudes.
C'est seulement lorsque la cendre est totalement froide qu'il est possible d'utiliser également un aspirateur pour l'enlever. Dans ce cas, utiliser un aspirateur approprié pour aspirer des particules d'une certaine dimension de type «bidon aspire-tout». C'est votre expérience et la qualité des pellets qui déterminent la fréquence du nettoyage.
Il est cependant conseillé de ne pas dépasser 2 ou 3 jours.

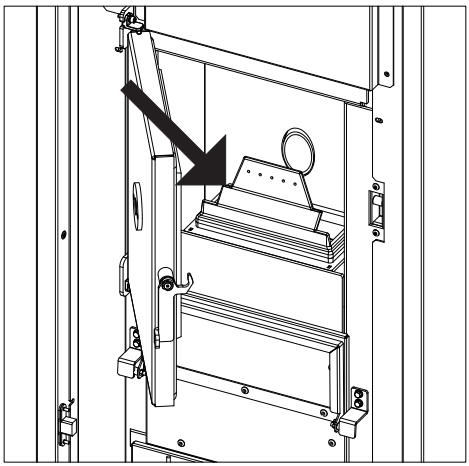

NETTOYAGE COMPARTIMENT RECUPERATION CENDRES

10-NETTOYAGE ET ENTRETIEN

NETTOYAGE DE L'ECHANGEUR ET DU COMPARTIMENT SOUS-BRASIER TOUS LES 2/3 JOURS

Le nettoyage de l'echangeur et du compartiment sous-brasier est une opération simple mais très importante pour conserver les performances déclarées.

Tous les 2-3 jours, il est conseillé de nettoyer l'échangeur interne en suivant, dans l'ordre, ces simples opérations :

- **Activer la fonction «NETTOYAGE»**- lorsque la chaudière est éteinte appuyer sur menu, choisir «configurations», avec les flèches <>, choisir «nettoyage». confirmer avec menu, activer le nettoyage «ON» en appuyant sur les touches + -. Cette procédure active le ventilateur d'aspiration des fumées au maximum afin d'expulser la suie qui nous déplaçons pendant le nettoyage de l'échangeur de chaleur.
- **Nettoyer la calandre**- En utilisant la main froide fournie en équipement, agiter énergiquement 5-6 fois les tiges placées sous le couvercle. Cette opération supprime la suie qui se dépose sur les conduits de fumée de l'échangeur de chaleur pendant le fonctionnement normal de la chaudière.
- **Désactiver la fonction «NETTOYAGE»** - cette fonction se désactive automatiquement après deux minutes. Si vous avez besoin d'arrêter cette fonction avant, appuyez sur la touche "Esc".
- **Nettoyer le compartiment convoyeur des fumées (fig.2) -**Le poêle est équipé d'un tiroir de récupération des cendres et de la suie éventuelles, amovible.
- Après avoir terminé le nettoyage, refermer le couvercle et le tiroir des cendres.

Si vous ne le faites pas tous les 2-3 jours, après plusieurs heures de fonctionnement la chaudière pourrait aller en état d'alerte à cause de l'engorgement des cendres.

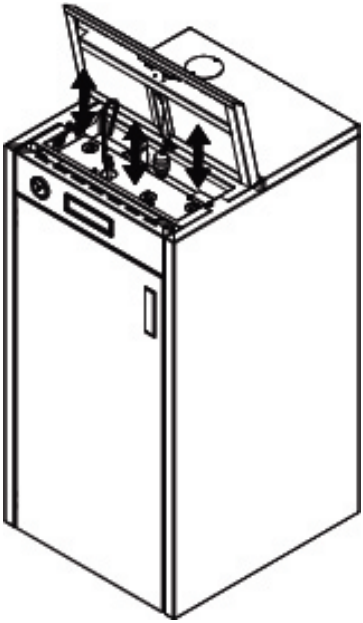

Figure 1

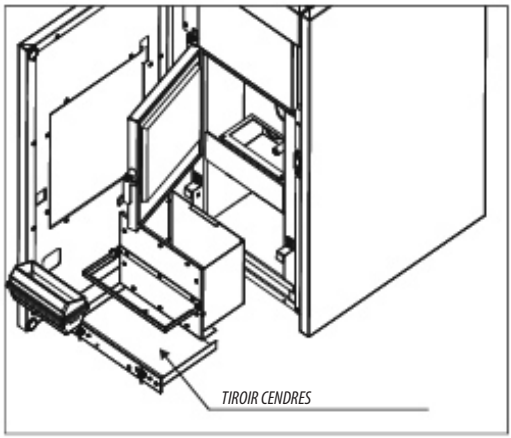

Figure 2

10-NETTOYAGE ET ENTRETIEN

NETTOYAGE PERIODIQUE PAR LE TECHNICIEN SPECIALISE

NETTOYAGE ECHANGEUR ET CALANDRE

NETTOYAGE COMPARTIMENT SUPERIEUR

Lorsque l'appareil est froid, relever le couvercle antérieur "**H**" ; dévisser les vis à droite et à gauche "**O**" et enlever le couvercle "**A**". Ensuite, enlever les vis de fixation des inducteurs prévues à cet effet "**V**" et enlever le couvercle de la chaudière "**B**".

Extraire alors les quatre turbulateurs "**C**" et, au moyen d'une tige rigide ou d'une brosse pour bouteilles, nettoyer l'intérieur de la calandre et des turbulateurs en enlevant toute la cendre accumulée,
Contrôler le joint et du couvercle et si besoin est, le remplacer.

ATTENTION : il serait recommandé d'effectuer le nettoyage de l'échangeur de chaleur en fin de saison et si possible, par un technicien agréé afin de remplacer aussi le joint qui se trouve sous le bouchon «B».

NETTOYAGE COMPARTIMENT INFERIEUR

Enlever le tiroir à cendres "**D**" et le vider.
Abaisser le levier "**E**" et extraire le tiroir "**F**". Nettoyer aussi le tiroir de ses cendres et éventuellement aspirer avec l'aspirateur pour enlever toute la suie et les cendres accumulées sous le tiroir. Enlever aussi le brasier "**G**" et le nettoyer tous les 2/3 jours. Vérifier l'étanchéité du joint en fibre céramique présent sur le bouchon et si besoin est, le remplacer.

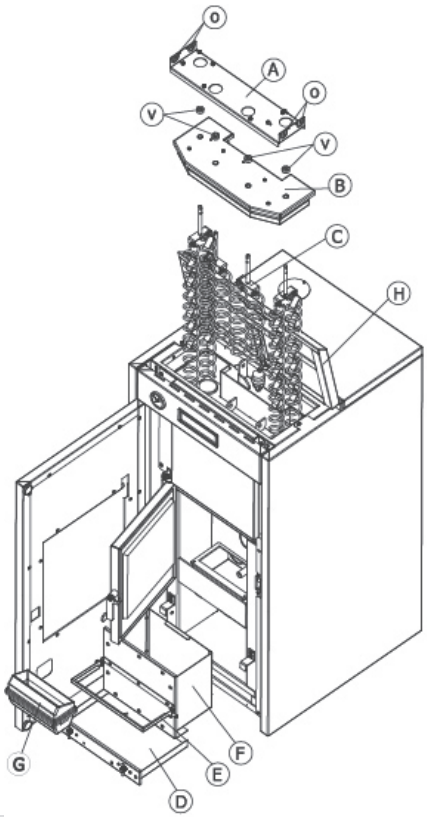

10-NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Contrôler l'étanchéité du joint de la porte et si besoin est, le remplacer.
En fin de saison, nettoyer le compartiment en-dessous du brasier et l'échangeur à l'intérieur.
Ce nettoyage général doit être effectué à la fin de la saison afin de faciliter l'enlèvement général de tous les déchets de la combustion générale sans trop attendre car avec le temps et l'humidité, ces résidus peuvent se compacter.

NETTOYAGE COMPARTIMENT VENTILATEUR FUMEES

Enlever les quatre vis qui fixent le bouchon sur la partie supérieure de l'appreil et, avec l'aspirateur, enlever les cendres éventuelles qui se sont déposées sur le ventilateur fumées.
Vérifier l'étanchéité du joint en fibre céramique présent sur le bouchon et si besoin est, le remplacer.

NETTOYAGE TUYAU DE FUMEE ET CONTROLES EN GENERAL :

Nettoyer l'installation d'évacuation fumées, notamment près des raccords en «T», des courbes et les éventuelles sections horizontales. Pour des informations sur le nettoyage du conduit de fumée, s'adresser à un ramoneur.

Vérifier l'étanchéité des joints en fibre céramique présents sur la porte de la chaudière. Si nécessaire, commander les nouveaux joints au revendeur pour le remplacement ou contacter un centre assistance autorisé pour réaliser l'opération.

ATTENTION :
La fréquence de nettoyage pour l'installation d'évacuation des fumées est à déterminer en fonction de l'utilisation de l'appareil et du type d'installation.
L'entreprise conseille de confier à un centre d'assistance autorisé l'entretien et le nettoyage de fin de saison car ce dernier effectuera non seulement les opérations décrites ci-dessus mais réalisera aussi un contrôle général des composants.

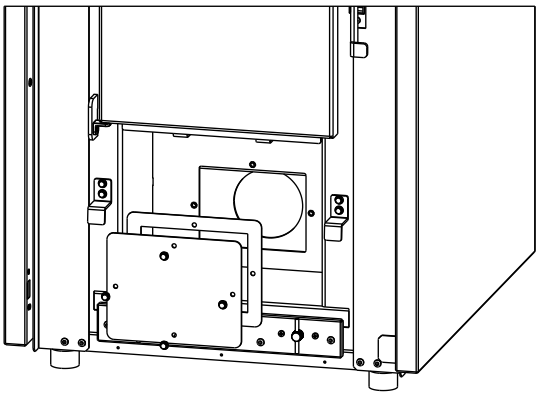

10-NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Plateau de récupération des cendres

On a prévu un plateau qui sert à récupérer les cendres lors des différentes opérations de nettoyage de la chaudière (du nettoyage du brasero au vidage du tiroir des cendres.)

Ce plateau doit être inséré entre les pieds avant de la chaudière ;

- incliner le plateau comme indiqué sur la figure pour favoriser son insertion
- l'abaisser et le faire coulisser jusqu'à ce qu'il arrive à la butée de la chaudière et qu'il soit ainsi complètement fermé.
- En phase d'ouverture, le plateau aura un arrêt en fin de course.

Aspirer les cendres après l'utilisation, puis refermer le plateau et la porte de la chaudière.

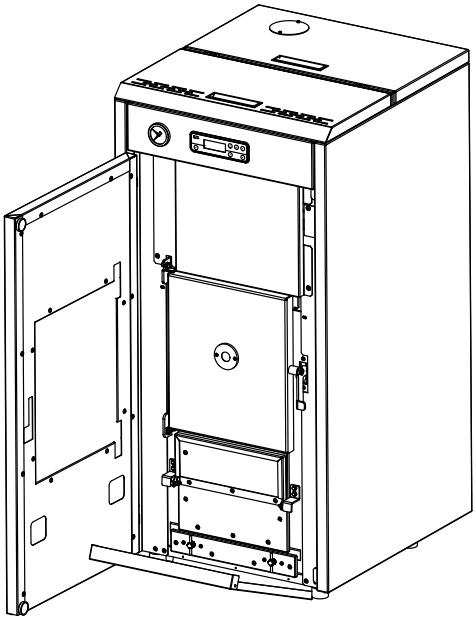

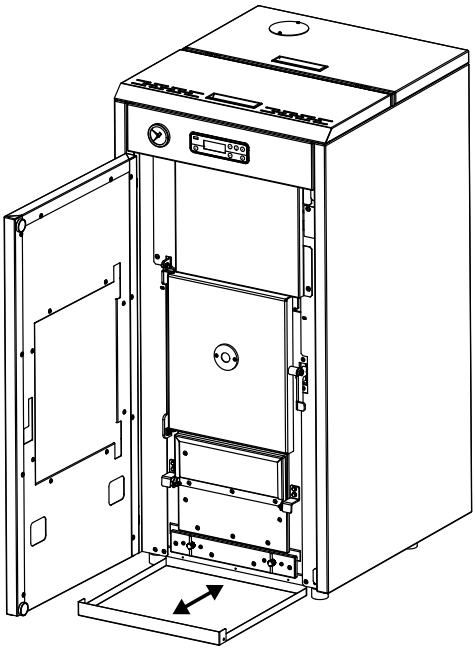

10-NETTOYAGE ET ENTRETIEN

MISE EN HORS SERVICE (fin de saison)

À la fin de chaque saison, avant d'éteindre le produit, on conseille d'enlever tous les pellets du réservoir, à l'aide d'un aspirateur avec un long tube.

Si au rallumage, en appuyant sur l'interrupteur général placé sur le côté du produit, l'écran du panneau de commandes ne s'allume pas, cela signifie peut-être qu'il faudra remplacer le fusible de service.

Sur le côté du produit, il y a un compartiment porte-fusibles qui se trouve sous la prise de l'alimentation. Utiliser un tournevis pour ouvrir le couvercle du compartiment porte-fusibles et le remplacer si nécessaire (3,15 A retardé).

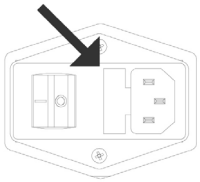

CONTROLE DES COMPOSANTS INTERNES

ATTENTION !

Le contrôle des composants électromécaniques internes devra être réalisé uniquement par un personnel qualifié ayant des connaissances techniques concernant la combustion et l'électricité.

On conseille de réaliser cet entretien périodique annuel (avec un contrat d'assistance programmé) qui porte sur le contrôle visuel et de fonctionnement des composants internes. Ci-dessous, nous avons le récapitulatif des interventions de contrôle et/ou d'entretien indispensables pour le fonctionnement correct du produit.

- Motoréducteur
- Ventilation expulsion des fumées
- Sonde des fumées
- Bougie de préchauffage allumage
- Thermostat à réarmement automatique pellets/eau
- Sonde d'ambiance/eau
- Carte mère
- Fusibles de protection panneau-carte
- Câblage

10-NETTOYAGE ET ENTRETIEN

PARTIES/PERIODE	2-3 JOURS	CHAQUE SEMAINE	15 JOURS	60-90 JOURS	CHAQUE SAISON
Nettoyage du brasier *	•				
Nettoyage du compartiment de récupération des cendres avec aspirateur		•			
Nettoyage tiroir à cendres	•				
Nettoyage porte feu et verre			•		
Nettoyage turbulateurs	•				
Nettoyage tiroir à cendres inférieur			•		
Nettoyage "T" d'évacuation (externe à la chaudière)				•	
Nettoyage des échangeurs et enlèvement des cendres et des incrustations					•
Nettoyage du raccord fumées					•
Contrôle pompe de circulation					•
Contrôle pertes hydrauliques					•
Contrôle du joint de la porte					•
Contrôle de la bougie de préchauffage d'allumage					•

** Avec pellets de mauvaise qualité, la fréquence du nettoyage doit être augmentée.*

11-PANNES/CAUSES/SOLUTIONS

CONTROLE DES COMPOSANTS INTERNES

ATTENTION :
GUIDE A USAGE EXCLUSIF DU TECHNICIEN SPECIALISE.
ATTENTION :
Toutes les réparations doivent être effectuées exclusivement par un technicien spécialisé, avec le produit à l'arrêt et la prise électrique débranchée. Les opérations marquées en caractères gras doivent être EXCLUSIVEMENT effectuées par du personnel qualifié.
Le fabricant décline toute responsabilité et les conditions de garantie expirent lorsque cette condition n'est pas remplie.

ANOMALIE	CAUSES POSSIBLES	SOLUTIONS
Les pellets ne sont pas émis dans la chambre de combustion	Le réservoir des pellets est vide	Remplir le réservoir de pellets
	La vis sans fin est bloquée par la sciure	Vider le réservoir et à la main, débloquer la vis sans fin en enlevant la sciure
	Motoréducteur endommagé	*Remplacer le motoréducteur*
	Carte électronique défectueuse	*Remplacer la carte électrique*
Le feu s'éteint ou l'appareil s'arrête automatiquement	Le réservoir des pellets est vide	Remplir le réservoir de pellets
	Les pellets ne sont pas émis	Voir anomalie précédente
	La sonde de sécurité de la température des pellets s'est activée.	Laisser la chaudière refroidir, réinitialiser le thermostat jusqu'à l'arrêt du blocage et rallumer ; si le problème persiste contacter l'assistance technique
	La porte n'est pas parfaitement fermée ou les joints sont usés	*Fermer la porte et faire remplacer les joints avec d'autres d'origine*
	Pellets inappropriés	Changer le type de pellets avec celui conseillé par la société de construction
	Apport de pellets insuffisant	*Faire contrôler l'afflux du combustible en suivant les instructions du livret.*
	Chambre de combustion sale	Nettoyer la chambre de combustion en suivant les instructions du livret
	Evacuation obstruée	Nettoyer le tuyau de fumée
	Moteur extraction fumées en panne	*Vérifier et éventuellement remplacer le moteur*
	Pressostat endommagé ou défectueux.	*Remplacer le pressostat.*

11-PANNES/CAUSES/SOLUTIONS

ANOMALIE	CAUSES POSSIBLES	SOLUTIONS
L'appareil fonctionne pendant quelques minutes et puis s'éteint	Phase d'allumage non terminée	Refaire la phase d'allumage
	Défaut temporaire d'énergie électrique	Attendre le redémarrage automatique
	Tuyau de fumée obstrué	Nettoyer le tuyau de fumée
	Sondes de températures défectueuses ou endommagées	*Vérification et remplacement des sondes*
	Bougies de préchauffage en panne	*Vérification et éventuel remplacement de la bougie*
Les pellets s'accumulent dans le brasier, le verre de la porte se salit et la flamme est faible	Air de combustion insuffisant	Nettoyer le brasier et contrôler que tous les trous soient ouverts. Effectuer un nettoyage général de la chambre de combustion et du tuyau de fumée. Contrôler que l'entrée de l'air ne soit pas obstruée.
	Pellets humides ou inappropriés	Changer le type de pellets
	Moteur aspiration fumées endommagé	*Vérifier et éventuellement remplacer le moteur*
Le moteur d'aspiration des fumées ne fonctionne pas	L'appareil n'a pas de tension électrique	Vérification de la tension de réseau et du fusible de protection
	Le moteur est endommagé.	*Vérifier le moteur et le condensateur et éventuellement le remplacer*
	La carte mère est défectueuse	*Remplacer la carte électronique*
	Le tableau de commande est endommagé	*Remplacer le tableau de commande*
En position automatique le produit fonctionne toujours à la puissance maximale	Thermostat configuré au minimum	Configurer à nouveau la température du thermostat.
	Thermostat d'ambiance en position qui relève toujours le froid.	Modifier la position de la sonde.
	Sonde de détection température en panne.	*Vérification sonde et remplacement éventuel.*
	Panneau commandes défectueux ou endommagé.	*Vérification et remplacement éventuel.*

11-PANNES/CAUSES/SOLUTIONS

La chaudière ne démarre pas.	Défaut d'énergie électrique	Contrôler que la prise électrique soit bien insérée et que l'interrupteur général soit en position "I".
	Sonde pellets bloquée	*La débloquer en agissant sur le thermostat postérieur, si cela se reproduit, appeler l'assistance.*
	Fusible endommagé	Remplacer le fusible.
	Pressostat endommagé (signale blocage)	Faible pression de l'eau dans la chaudière
	Évacuation ou tuyau fumées obstrué	Nettoyer l'évacuation fumées et/ou le tuyau de fumée.
	Intervention sonde de température de l'eau	Appeler l'assistance.

ANOMALIES AU DISPOSITIF HYDRAULIQUE

Même si la chaudière est allumée, la température n'augmente pas.	Réglage de la température erroné.	Contrôle recette et paramètres.
	Chaudière/dispositif sales.	Contrôler et nettoyer la chaudière.
	Puissance chaudière insuffisante.	Contrôler que le produit soit bien proportionné à la demande du dispositif.
	Type de pellets de mauvaise qualité.	Utiliser pellets de qualité
Condensation dans la chaudière.	Réglage de la température erroné.	*Régler le produit à une température plus élevée.*
	Consommation combustible insuffisante.	*Contrôle de la recette et/ou paramètres techniques*
Radiateurs froids en hiver.	Thermostat d'ambiance (local ou à distance) réglé trop bas. Si c'est un thermostat à distance, contrôler s'il est défectueux.	*Le régler à une température plus élevée, éventuellement le remplacer. (si à distance)*
	Le circulateur ne tourne pas car il est bloqué.	*Débloquer le circulateur en enlevant le bouchon et en faisant pivoter l'arbre avec un tournevis.*
	Le circulateur ne tourne pas.	*Contrôler les raccords électriques du circulateur, éventuellement le remplacer.*
	Radiateurs avec de l'air à l'intérieur.	*Eventer les radiateurs.*

ATTENTION !
Les opérations marquées en caractères gras doivent être EXCLUSIVEMENT effectuées par du personnel qualifié.
Le fabricant décline toute responsabilité et les conditions de garantie expirent lorsque cette condition n'est pas remplie.

12-SCHEMA ELECTRIQUE

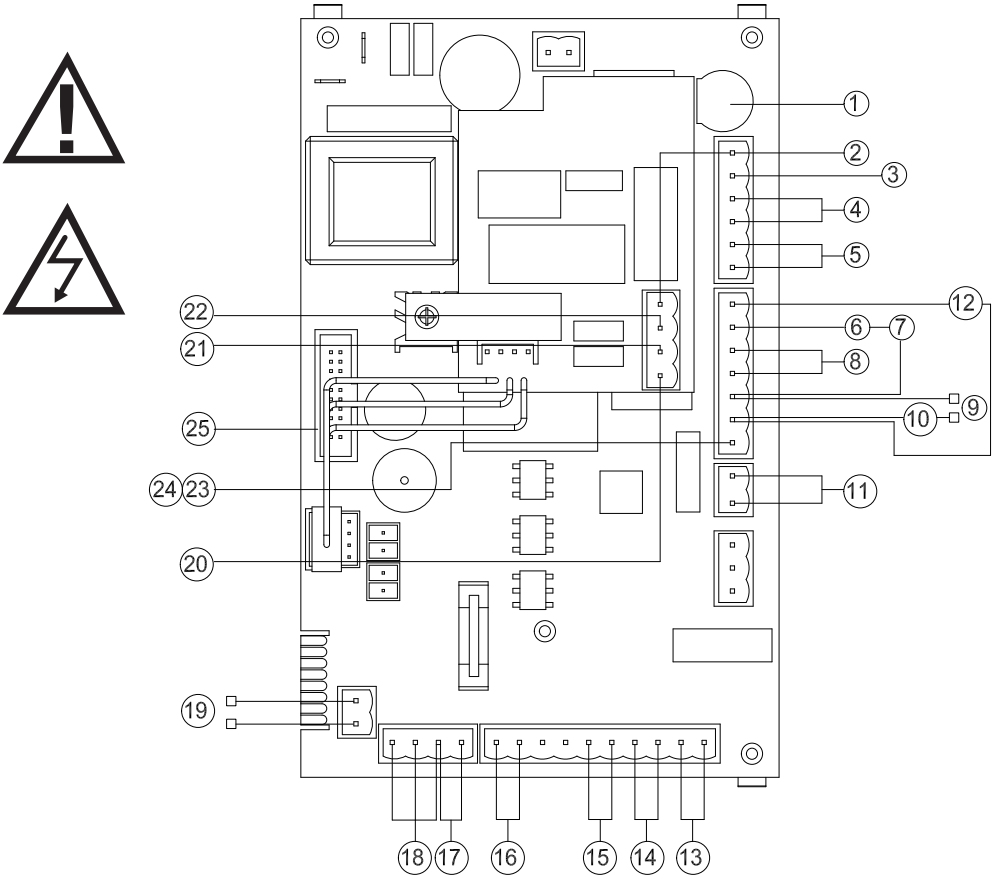

LEGENDE CABLAGES CARTE MERE

1. FUSIBLE
2. PHASE CARTE
3. NEUTRE CARTE
4. VENTILATEUR EXPULSION FUMEES
5. VENTILATION D'AMBIANCE
6. THERMOSTAT DE SECURITE PELLETS
7. THERMOPROTECTEUR EAU
8. BOUGIE DE PRECHAUFFAGE
9. RACCORDER AU PRESSOSTAT EAU DU KIT HYDRAULIQUE (EN OPTION)
10. PRESSOSTAT AIR
11. RACCORDEMENT CHAUDIERE SUPPLEMENTAIRE (BORNE)
12. VIS SANS FIN
13. SONDE FUMEES
14. RACCORDEMENT THERMOSTAT EXTERNE (BORNE)
15. SONDE D'AMBIANCE INTERNE
16. RACCORDEMENT SONDE ECHANGEUR/BOUILLEUR (BORNE)
17. SONDE TEMPERATURE EAU CHAUDIERE
18. CONTROLE TOURS VENTILATEUR EXPULSION FUMEES
19. FLUXOSTAT OU THERMOSTAT BOUILLEUR A RACCORDER AU KIT HYDRAULIQUE (EN OPTION)
20. PHASE VANNE A 3 VOIES (CHAUFFAGE)
21. PHASE VANNE A 3 VOIES (SANITAIRE)
22. PHASE POMPE
23. NEUTRE POMPE
24. NEUTRE VANNE A 3 VOIES
25. PANNEAU DE CONTROLE

N.B. Les câbles électriques de chaque composant sont munis de connecteurs précâblés dont la mesure diffère l'une de l'autre.

Service Technique - Droits réservés - Reproduction interdite

Via La Croce n°8
33074 Vigonovo di Fontanafredda (PN) – ITALIE
Téléphone : 0434/599599 r.a.
Fax : 0434/599598
Internet : www.mcz.it
e-mail : info.red@mcz.it